



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un peuple Un But Une Foi

MINISTERE DE L'URBANISME, DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE L'AMENAGEMENT DES
TERRITOIRES (MUCTAT)

Région de Kolda
Département de Médina Yoro Foulah
Commune de Pata

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL 2026 – 2030

Avec l'appui de l'UNICEF



SIGLES ET ABRÉVIATIONS

SIGLE/ABRÉVIATION	SIGNIFICATION
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AME	Association des Mères d'Élèves
ANACIM	Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APE	Association des Parents d'Élèves
ARD	Agence Régionale de Développement
AVEC	Association Villageoise d'Épargne et de Crédit
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CGE	Comité de Gestion de l'École
CNCAS	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
CPC	Classe Préscolaire Communautaire
CPE	Classe Préscolaire à l'Élémentaire
CPN	Consultation Prénatale
CTP	Case des Tout-Petits
CTR	Comité Technique Restreint
DAPSA	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles
DER/FJ	Délégation à l'Entrepreneuriat Rapide pour la Femme et la Jeunesse
E-TME	Élimination de la Transmission Mère-Enfant
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
GPF	Groupement de Promotion Féminine
LOADT	Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement durable des Territoires
PECMAS	Prise en Charge de la Malnutrition Aiguë Sévère
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PPCB	Péritumonie Contagieuse Bovine
PROVAL CV	Programme de Valorisation de la Chaîne de Valeur
PTME	Prévention de la Transmission Mère-Enfant

PUD	Plan d'Urbanisme Directeur
PVHA	Personnes Vivant avec le VIH/SIDA
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDDR	Service Départemental du Développement Rural
SEN-CSU	SEN-Couverture Maladie Universelle
SND	Stratégie Nationale de Développement
SONAGED	Société Nationale de Gestion des Déchets
SONUB	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence de Base
SOUB	Soins Obstétricaux d'Urgence de Base
SPC	Supplémentation Préventive Communautaire
VBG	Violences Basées sur le Genre
VMS	Violences en milieu Scolaire

LISTE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS

Tableau 1 : Répartition de la population de la commune de Pata par quartier/village	13
Tableau 2 : Profil Migratoire de la Commune de Pata	14
Tableau 3 : Associations de la diaspora de Pata	16
Tableau 4 : Synthèse du diagnostic participatif communautaire du secteur de la migration	17
Tableau 5 : Données détaillées des structures préscolaires	18
Tableau 6 : indicateur du niveau préscolaire : accès équitable (3–5 ans)	18
Tableau 7 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de l'enseignement préscolaire	19
Tableau 8 : Données détaillées des structures élémentaires	20
Tableau 9 : Ratio élèves/enseignant	21
Tableau 10 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de l'enseignement élémentaire :	22
Tableau 11 : Indicateurs de l'enseignement moyen (CEM de PATA)	23
Tableau 12 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de l'enseignement moyen	24
Tableau 13 : Données détaillées du cycle secondaire	25
Tableau 14 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de l'enseignement secondaire	25
Tableau 15 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de l'enseignement traditionnel et religieux	26
Tableau 16 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de l'alphabétisation	28
Tableau 17 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de la formation professionnelle	29
Tableau 18 : Couverture effective des services de santé	31
Tableau 19 : indicateurs de couverture effective	31
Tableau 20 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de la santé	32
Tableau 21 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de l'action sociale	33
Tableau 22 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de l'hydraulique	35
Tableau 23: Diagnostic communautaire participatif du secteur de l'hydraulique	36

Introduction :

Dans une démarche continue d'amélioration de son système de décentralisation, le Sénégal a franchi, en 2013, une étape importante avec l'adoption de « l'Acte III de la Décentralisation ». Cette réforme poursuit un objectif central : organiser le pays en territoires viables, compétitifs et résolument orientés vers un développement durable. Elle s'appuie sur deux leviers stratégiques complémentaires, à savoir la modernisation de l'aménagement du territoire et la territorialisation des politiques publiques, qui ont profondément reconfiguré les mécanismes de gouvernance locale, notamment en matière de planification du développement, de participation citoyenne et de financement des collectivités territoriales.

Sur le plan juridique, cette réforme trouve son fondement dans la loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des collectivités locales. Ce texte fondateur a consacré la communalisation intégrale du territoire national et érigé le Plan de Développement Communal (PDC) en instrument principal de planification et de gestion au niveau local. Ce cadre a depuis été consolidé par la Loi d'orientation n° 2022-10 du 19 avril 2022 relative au système national de planification et la Loi n° 2021-04 portant Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement durable des Territoires (LOADT), qui définissent conjointement les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des PDC, garantissant leur cohérence avec les priorités nationales.

Ces réformes s'inscrivent dans un cadre stratégique de long terme porté par la « Vision Sénégal 2050 », dont la déclinaison opérationnelle est assurée par la Stratégie Nationale de Développement (SND) 2025-2029. Cette feuille de route pour la transformation structurelle de l'économie promeut une approche de développement territorial intégrée et participative, articulée autour de la coordination entre les différents niveaux de planification et de la prise en compte systématique des enjeux transversaux que sont le changement climatique, l'égalité des genres, la nutrition et la migration.

C'est dans ce contexte institutionnel renouvelé que la Commune de PATA, avec l'appui financier de l'UNICEF a élaboré son Plan de Développement Communal pour la période 2026-2030. Loin de se limiter à un alignement formel sur les agendas internationaux tels que les ODD 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, ce PDC est avant tout conçu comme la déclinaison territoriale directe de la Vision Sénégal 2050 et de la SND 2025-2029, traduisant concrètement, à l'échelle

communale, les aspirations collectives de développement de PATA pour les cinq prochaines années.

Le processus d'élaboration, coordonné par l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Kolda, a reposé sur une démarche participative et inclusive mobilisant une large palette d'acteurs : l'autorité administrative et locale, les services techniques départementaux, le Comité Technique Régional (CTR), les organisations communautaires de base (OCB) et les personnes ressources de la commune. Cette mobilisation collective garantit l'appropriation communautaire de la feuille de route stratégique que constitue ce PDC.

PREMIÈRE PARTIE : MÉTHODOLOGIE ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE

I. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) de la commune de Pata a suivi une démarche méthodologique rigoureuse et participative, conforme aux orientations du guide national de planification territoriale. Cette démarche comprend plusieurs étapes clés qui garantissent la qualité et la légitimité du document final.

I.1. Phase de préparation

La phase préparatoire a débuté par un atelier de cadrage régional organisé par le CTR de Kolda, le 22 décembre 2025, suivi d'un atelier de lancement au niveau communal, le 14 janvier 2026. Ces rencontres ont permis de sensibiliser les acteurs locaux sur le processus, de constituer les commissions techniques de travail, et de définir le calendrier d'activités. L'atelier de lancement a été présidé par le Maire de la commune, en présence des représentants de l'administration territoriale, des services techniques déconcentrés, des organisations communautaires de base et de la société civile.



La préparation a également impliqué une mobilisation des ressources nécessaires, incluant les financements, les experts et le personnel technique requis. Un calendrier détaillé des différentes étapes a été élaboré et convenu par l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus.

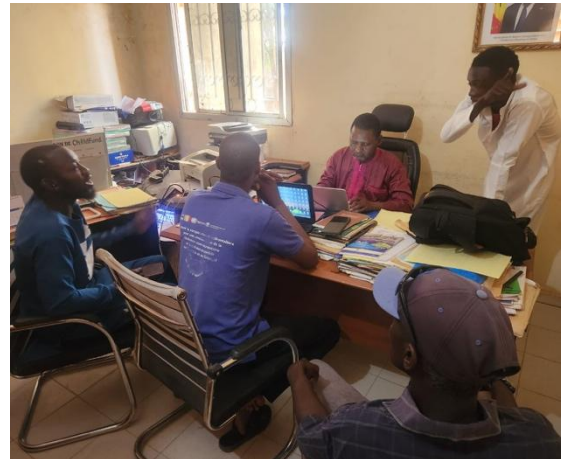
I.2. Phase de diagnostic

La collecte des données a été réalisée à travers plusieurs méthodes complémentaires : la revue documentaire (ancien PDC, rapports sectoriels, données ANSD), les entretiens avec les services techniques déconcentrés, et l'exploitation des comptes administratifs (CA 2022, 2023 et 2024).

Les enquêtes de terrain (avec le KoboCollect), ont couvert tous les quartiers de la commune,



impliquant les chefs de quartier, les commerçants, les agriculteurs et les prestataires de services. Les services techniques déconcentrés (éducation, santé, hydraulique, agriculture, etc.) ont fourni des données administratives et techniques essentielles pour le diagnostic. Les comptes administratifs ont permis d'analyser les tendances budgétaires et l'exécution des dépenses communales sur trois années (2022 à 2024).



Le diagnostic participatif constitue le cœur de la démarche. Un atelier de diagnostic communautaire participatif a été organisé, réunissant les représentants tous les acteurs locaux de la commune et les services techniques. Les travaux en groupes thématiques ont permis d'identifier, pour chaque secteur, les atouts, les contraintes et les pistes de solutions. Les dimensions transversales (genre, changement climatique, nutrition, migration) ont également été intégrées dans l'analyse.

Cet atelier a permis d'assurer l'implication réelle des acteurs locaux, notamment des femmes, des jeunes et des populations vulnérables. Les discussions ont donné lieu à des recommandations concrètes et réalistes, basées sur les expériences et les connaissances locales.

I.3. Phase de planification

À l'issue de la phase de diagnostic, les données collectées ont fait l'objet d'une analyse approfondie et d'une consolidation systématique par l'équipe technique. Les résultats ainsi produits ont été soumis à la validation du Comité Technique Restreint (CTR) et des acteurs locaux, afin de s'assurer de leur fiabilité, de leur exhaustivité et de leur appropriation collective avant de servir de base à la formulation des orientations stratégiques et du plan d'action quinquennal 2026-2030.



Un atelier de restitution et de planification a été organisé à cet effet, réunissant l'ensemble des parties prenantes du processus. Cet atelier a poursuivi un double objectif : examiner et valider les conclusions du diagnostic participatif d'une part, et programmer de manière concertée les actions prioritaires pour chaque secteur sur la période 2026-2030 d'autre part. Les travaux ont abouti à l'identification et à la hiérarchisation des investissements à réaliser, en cohérence avec les ressources mobilisables et les priorités exprimées par les communautés, jetant ainsi les bases du présent Plan de Développement Communal.

I.4. Phase de validation

La rédaction du rapport a suivi une structure cohérente couvrant tous les domaines clés du développement communal. Chaque section a été élaborée en se basant sur les données collectées lors des enquêtes de terrain, de la revue documentaire et de l'atelier de diagnostic participatif, en intégrant systématiquement les dimensions transversales que sont le genre, le changement climatique, la nutrition et la migration. La mise en forme finale du document a veillé à garantir la lisibilité, la cohérence interne et l'alignement du rapport sur les orientations du guide national de planification du développement territorial.

La validation technique du rapport a été assurée par le Comité Technique Restreint (CTR) de Kolda, instance régionale de supervision de l'élaboration des PDC. Cette étape a permis de vérifier la conformité méthodologique du document, la fiabilité des données mobilisées et la pertinence des orientations stratégiques retenues au regard des politiques sectorielles nationales. Les observations et recommandations formulées par le CTR ont été intégrées dans la version finale du rapport, renforçant ainsi sa rigueur technique et sa cohérence avec les cadres de référence en vigueur.

L'adoption du PDC par le Conseil Municipal de la Commune de PATA constitue l'étape centrale du processus de validation institutionnelle. Réuni en session ordinaire, le Conseil Municipal, fort de ses 40 conseillers élus, a examiné et approuvé le document à travers une délibération officielle. Cette adoption confère au PDC sa légitimité politique et son caractère d'engagement collectif de la représentation communale envers les populations de PATA pour la période 2026-2030. Elle traduit la volonté unanime des élus de faire de ce plan l'instrument directeur du développement local pour les cinq prochaines années.

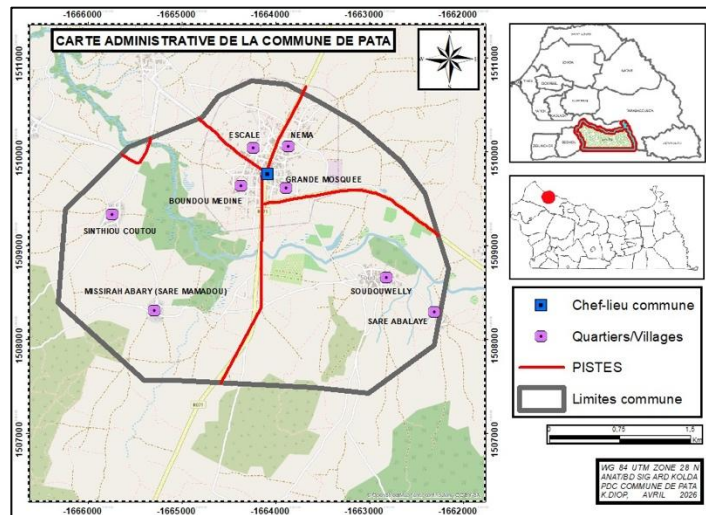
I.5. Phase de mise en œuvre et suivi

La phase de mise en œuvre constitue le passage décisif de la planification stratégique à la réalisation effective des actions identifiées. Elle repose sur une mobilisation optimale des ressources disponibles, une coordination efficace de l'ensemble des acteurs et une gouvernance transparente et redevable. La commune de PATA, appuyée par ses partenaires techniques et financiers, assumera la maîtrise d'ouvrage des investissements programmés, en veillant à l'implication active des communautés bénéficiaires à chaque étape de la réalisation. L'ambition portée par ce PDC, estimée à 1 300 155 000 FCFA sur cinq ans, témoigne de l'engagement résolu de la commune à impulser une dynamique de développement durable et inclusif au bénéfice de l'ensemble de ses populations.

II. PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE PATA

II.1. Situation géographique

Située dans la région de Kolda, la commune de Pata s'étend sur 42 km² au sein du département de Médina Yéro Fouta. Elle fait partie de l'arrondissement de Niaming. Elle est frontalière avec la Gambie, ce qui lui confère une position stratégique propice aux flux transfrontaliers, tout en engendrant d'importants mouvements de population. Sa position frontalière lui confère une



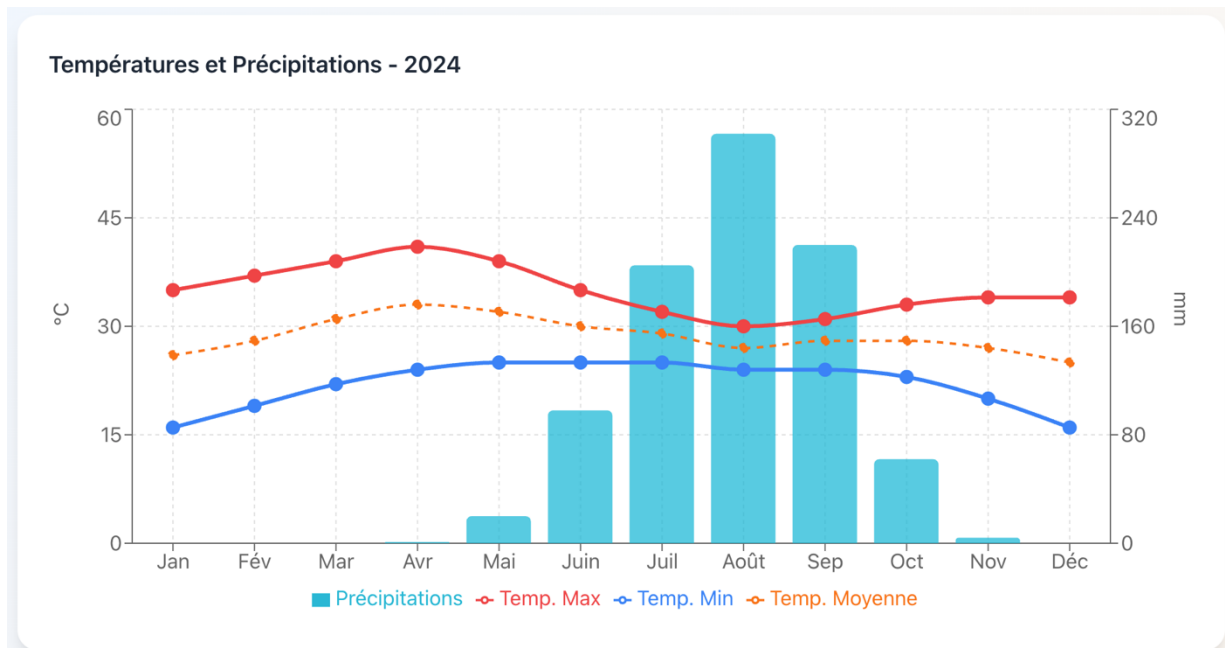
dimension stratégique importante pour les échanges commerciaux transfrontaliers. Cette situation géographique offre à la commune des opportunités de développement fondées sur le commerce transfrontalier et les mouvements pendulaires de biens et de personnes. L'élément hydrographique structurant de ce territoire est le « *Sofaniama* », affluent du fleuve Gambie, qui longe la commune d'Est en Ouest sur une distance d'environ 8 km. Ce cours d'eau permanent constitue un repère géographique majeur et un support d'activités économiques diversifiées pêche, riziculture, arboriculture qui organisent la vie des communautés riveraines. La commune est également traversée par un réseau de mares temporaires et de zones dépressionnaires qui complètent ce dispositif hydrographique en saison des pluies.

II.2. Caractéristiques physiques

II.2.1. Le climat

La commune de Pata bénéficie d'un climat de type soudanien sud, caractérisé par l'alternance de deux saisons bien marquées : une saison sèche s'étalant de novembre à mai, et une saison des pluies (hivernage) couvrant la période de juin à octobre. Les précipitations annuelles oscillent entre 900 et 1 200 mm, concentrées essentiellement entre juillet et septembre. Les températures moyennes varient de 25°C en saison fraîche (décembre-janvier) à plus de 41°C durant les mois les plus chauds (mars-mai). Ce régime climatique, globalement favorable aux activités agropastorales, demeure néanmoins soumis à une variabilité interannuelle croissante, liée aux effets du changement climatique et aux activités humaines.

Graphique 1 : Données climatiques de la région de Kolda



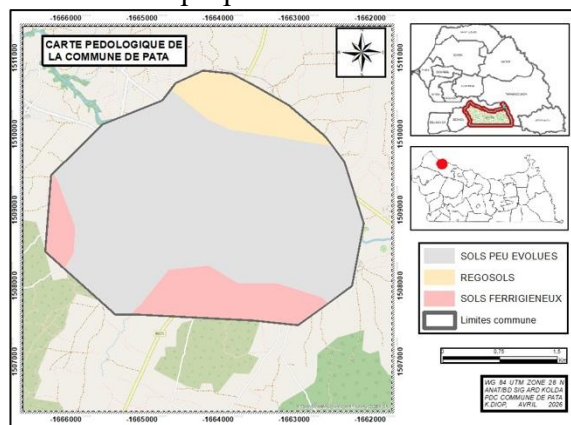
Source : station météo de Kolda North Airport (ANACIM, 2024)

II.2.2. Les sols

Les sols présentent une relative diversité, héritée de la configuration géomorphologique du territoire. On distingue principalement des sols ferrugineux tropicaux lessivés sur les plateaux et les versants, généralement pauvres en matière organique mais aptes à la culture pluviale (mil, sorgho, maïs). Dans les zones basses et les abords du **Sofaniama**, les sols hydromorphes, plus

argileux et riches en éléments nutritifs, offrent des conditions propices à la riziculture et au maraîchage.

Malgré ce potentiel, les sols subissent une dégradation progressive sous l'effet conjugué de pratiques culturales extensives, du déboisement et de l'érosion hydrique. L'appauvrissement des terres constitue aujourd'hui une préoccupation majeure pour les communautés locales, qui peinent à maintenir des rendements agricoles satisfaisants sans recours aux intrants ou à la jachère de longue durée.



II.2.3. La végétation

Le couvert végétal s'inscrit dans le domaine phytogéographique soudanien, caractérisé par une savane arborée à arbustive. Les espèces ligneuses dominantes comprennent le karité (*Vitellaria paradoxa*), le néré (*Parkia biglobosa*), le caïlcédrat (*Khaya senegalensis*), le rônier (*Borassus aethiopum*) ainsi que divers acacias. Ces essences constituent des ressources précieuses pour les populations, tant sur le plan alimentaire (fruits, noix) qu'économique (bois d'œuvre, pharmacopée traditionnelle).

Toutefois, la végétation subit une pression anthropique croissante, liée à l'extension des surfaces cultivées, à la coupe abusive de bois de chauffe et au surpâturage. Les galeries forestières bordant le marigot Sofaniama, autrefois denses, connaissent un recul notable. Des initiatives locales de reboisement et de protection des forêts communautaires tentent de freiner cette dynamique de dégradation, avec des résultats encore mitigés.

II.2.4. L'hydrographie

Le réseau hydrographique de la commune s'articule autour du ***Sofaniama***, affluent du fleuve Gambie, qui traverse la commune d'est en ouest sur environ 8 km. Ce cours d'eau permanent constitue la principale ressource en eau de surface, alimentant les activités de pêche, d'abreuvement du bétail et d'irrigation des périmètres rizicoles. Ses berges accueillent également une végétation de galerie forestière qui joue un rôle écologique important.

En complément de cet axe principal, la commune dispose d'un ensemble de mares temporaires et de bas-fonds inondables qui se remplissent durant l'hivernage. Ces points d'eau saisonniers

revêtent une importance capitale pour les activités pastorales et le maraîchage de contre-saison. Cependant, l'ensablement progressif du marigot et l'assèchement précoce des mares, observés ces dernières années, témoignent d'une fragilisation des ressources hydriques locales.

II.3. Milieu humain

Selon les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) de 2023 réalisé par l'ANSD, la commune de Pata compte une population totale de 4 265 habitants répartis dans 7 quartiers, 280 concessions et 346 ménages. La population est composée de 2 131 hommes (49,96%) et 2 134 femmes (50,04%), soit un ratio de genre quasi équilibré. La population se caractérise par sa diversité ethnique : les Peulhs, majoritaires (plus de 40 %), cohabitent avec les *Sarakholés*, *Wolofs*, *Sérères*, *Mandingues* et *Maures*. Cette mosaïque ethnique, fruit d'une histoire migratoire ancienne liée au Fouladou, se traduit par une pluralité linguistique et culturelle qui façonne les modes de vie locaux.

Tableau 1 : Répartition de la population de la commune de Pata par quartier/village

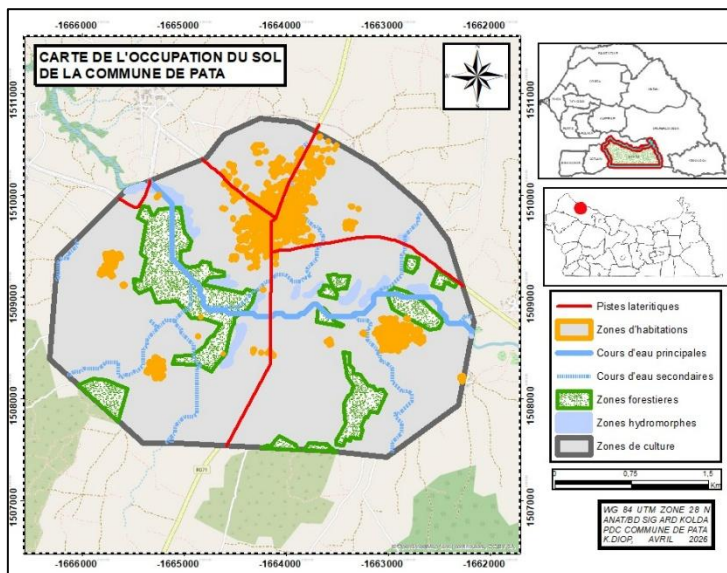
Quartier/Village	Concessions	Ménages	Hommes	Femmes	Population
Boundou Medine	81	88	553	538	1 091
Escale	37	48	214	194	408
Grande Mosquée	39	45	252	277	529
Missirah Abary	15	18	86	83	169
Nema	73	88	326	308	634
Sinthiou Coutou	13	16	114	107	221
Soudouwelly	22	43	586	627	1 213
TOTAL COMMUNE	280	346	2 131	2 134	4 265

Source : ANSD, RGPH-5, 2023



La densité de population est estimée à environ 101 habitants au kilomètre carré. Cependant, la population est inégalement répartie, avec des zones plus densément peuplées comme Boundou Medine et Soudouwelly. Cette répartition inégale pose des défis en matière d'accès aux services publics et d'aménagement du territoire.

La commune de Pata est marquée par une diversité ethnique, avec une prédominance des Peulhs (Fulbé), suivis des Mandings, des Sarakolés et d'autres groupes ethniques. Cette diversité culturelle constitue une richesse pour la commune, bien qu'elle nécessite une gestion harmonieuse de la cohabitation intercommunautaire. Les pratiques culturelles locales, les systèmes d'entraide traditionnels et les valeurs de solidarité constituent des atouts importants pour la cohésion sociale.



II.3.1. Mouvements Migratoires

La migration constitue un phénomène socio-économique majeur dans la commune de Pata, marquant profondément la dynamique démographique et le tissu social local. Ce phénomène, relativement récent mais en forte croissance, s'est particulièrement accéléré après 2015, en lien avec la détérioration des conditions de vie rurales et l'attrait des opportunités économiques extérieures. Les flux migratoires concernent principalement les jeunes garçons et filles âgés de 18 à 35 ans, constituant la frange la plus active de la population. Ces migrants, au niveau d'éducation variable, se dirigent majoritairement vers les pays européens (Espagne, France, Italie), les pays voisins comme la Gambie, ainsi que les grandes métropoles sénégalaises, notamment Dakar. Cette mobilité des jeunes transforme progressivement la structure démographique de la commune et pose des défis importants en matière de développement local.

❖ Le profil et déterminants de la migration dans la commune de Pata

Tableau 2 : Profil Migratoire de la Commune de Pata

Aperçu Historique	Profil des Migrants	Déterminants de la Migration	Effets et Impacts
Migration récente et croissante	Jeunes garçons et filles, 18-35 ans	Recherche d'un avenir meilleur	Pertes de main-d'œuvre agricole
Accélération post-2015	Destinations : Europe (Espagne, France, Italie), Gambie, Dakar	Raisons économiques (chômage, pauvreté)	Transferts d'argent bénéfiques
	Niveau d'éducation variable	Manque d'opportunités locales	Décès lors des traversées
		Changement climatique (appauvrissement agricole)	Réussite financière pour certains

Les déterminants de cette migration sont multiples et interdépendants. La recherche d'un avenir meilleur constitue la motivation principale, alimentée par des facteurs économiques structurels tels que le chômage endémique, la pauvreté persistante et le manque criant d'opportunités locales pour les jeunes. À ces facteurs s'ajoute l'impact du changement climatique qui, à travers la baisse des rendements agricoles et l'appauvrissement des sols, fragilise les moyens de subsistance

traditionnels des populations rurales. La combinaison de ces éléments pousse une partie importante de la jeunesse à tenter l'aventure migratoire, malgré les risques considérables, notamment ceux liés aux traversées irrégulières vers l'Europe qui ont malheureusement causé des décès parmi les jeunes de la commune.

❖ Les différentes formes de migration

La Commune de PATA est marquée par plusieurs formes de mobilité humaine qui façonnent profondément sa dynamique démographique, économique et sociale.

- La **migration internationale** constitue le phénomène le plus visible. Elle concerne principalement les jeunes garçons et filles qui quittent la commune à la recherche d'un avenir meilleur, avec l'Europe comme destination principale. Cette migration est essentiellement motivée par des facteurs économiques : manque d'emplois, faiblesse des revenus agricoles, absence d'opportunités locales, auxquels s'ajoutent les effets des changements climatiques sur la productivité agricole et économique. Elle génère des effets contradictoires : des transferts financiers qui soutiennent les ménages et alimentent les associations de la diaspora (Ebbo Gongga Yontii, FIER D'ÊTRE PATA, Sofaniama), mais aussi une perte structurelle de main-d'œuvre agricole, une déperdition des jeunes adultes en âge de travailler et des risques de décès liés aux routes migratoires irrégulières.
- La **migration saisonnière et de travail** concerne les actifs qui se déplacent temporairement vers les centres urbains (Vélingara, Kolda, Dakar) ou les zones agricoles voisines en période de soudure, à la recherche de revenus complémentaires. Ce phénomène est particulièrement marqué chez les jeunes hommes et s'intensifie lors des mauvaises saisons agricoles.
- La **migration transfrontalière avec la Gambie** constitue une spécificité géographique de PATA, dont la frontière nord longe directement le territoire gambien. Cette proximité génère des flux quotidiens (mouvement pendulaire) d'échanges commerciaux et des déplacements pour l'accès aux services, mais crée également des conflits fonciers dans les zones frontalières dont les limites restent mal définies.
- La **migration de retour** reste peu structurée. En l'absence d'un cadre formalisé d'accueil et d'accompagnement, les migrants de retour peinent à réinvestir leurs acquis dans l'économie locale. Les trois associations de la diaspora identifiées interviennent ponctuellement sans cadre conventionnel avec la commune.

❖ Les effets et impacts de la migration

Les effets de la migration sur la commune de Pata sont ambivalents. D'un côté, les transferts d'argent réguliers envoyés par les migrants constituent une source de revenus importante pour les familles restées sur place, contribuant à l'amélioration de leurs conditions de vie et à la dynamisation de l'économie locale. Certains migrants ont connu une réussite financière remarquable qui rejaillit positivement sur leur communauté d'origine. De l'autre côté, la commune subit une perte significative de main-d'œuvre agricole, les jeunes bras valides étant les premiers à partir, ce qui compromet la productivité des exploitations familiales. La fuite des cerveaux représente également une contrainte majeure, privant la commune de compétences essentielles pour son développement.

Face à ces enjeux, la diaspora de Pata a commencé à s'organiser pour contribuer activement au développement de leur commune d'origine. Plusieurs associations ont été créées, intervenant dans des domaines variés tels que l'éducation et le social. Ces structures, bien que naissantes, témoignent d'une volonté collective de maintenir un lien fort avec le terroir et de participer à son essor. Les projets réalisés jusqu'ici, bien que modestes, illustrent cet engagement communautaire et ouvrent des perspectives prometteuses pour une collaboration plus structurée entre la commune et ses ressortissants établis à l'étranger.

Tableau 3 : Associations de la diaspora de Pata

Nom de l'Association	Domaines d'Intervention	Projets Réalisés
Ebbo Gongga Yontii	Éducation	Cours en Pulaar
FIER D'ÊTRE PATA	Sociale	Sucre pour le Ramadan
Sofaniama	Sociale / Religieuse	Sucre pour le Ramadan

Pour optimiser l'apport de la migration au développement local, plusieurs pistes de solutions peuvent être envisagées. Il s'agit notamment de documenter et d'exploiter les données migratoires pour mieux orienter les politiques locales, de mobiliser davantage les associations de la diaspora autour de projets structurants, et de créer un cadre formel de dialogue entre la commune et ses ressortissants. La canalisation des transferts d'argent vers des investissements productifs (agriculture, élevage, commerce) permettrait de transformer ces flux financiers en leviers de

développement durable. Parallèlement, la création d'opportunités économiques locales, notamment pour les jeunes, constitue un impératif pour réduire la pression migratoire et retenir les forces vives de la commune.

Tableau 4 : Synthèse du diagnostic participatif communautaire du secteur de la migration

ATOUS	CONTRAINTES	PISTES DE SOLUTIONS
- Existence d'associations de la diaspora - Transferts d'argent réguliers - Nouvelles compétences ramenées par les migrants - Volonté de la diaspora de contribuer au développement	- Pertes de main-d'œuvre agricole (jeunes) - Risques liés aux traversées irrégulières (décès) - Fuite des cerveaux - Manque de données structurées sur la migration - Faible formalisation de la collaboration diaspora-commune	- Documenter et utiliser les données migratoires - Mobiliser les associations de la diaspora - Créer un cadre formel de dialogue avec la diaspora - Canaliser les transferts d'argent vers des investissements productifs - Créer des opportunités pour retenir les jeunes

DEUXIÈME PARTIE : DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE

III. PROFIL SOCIAL

III.1. Éducation

III.1.1. Enseignement maternel et petite enfance

La commune de Pata dispose de 4 structures préscolaires dont des Cases des Tout-Petits (CTP) et des classes préscolaires. Ces structures permettent l'encadrement des enfants en bas âge et leur préparation à l'école élémentaire. Cependant, le secteur est confronté à de nombreuses difficultés, notamment un manque de matériels pédagogiques et ludiques, l'absence de cantines scolaires, la présence des abris provisoires, l'insuffisance de personnel de service et le manque d'équipements de base.

Tableau 5 : Données détaillées des structures préscolaires

Structure	Garçons	Filles	Total	Type d'abri
CPE	13	16	29	Abris
CTP	43	49	92	Durs
EM GM	35	36	71	Durs
CPC	15	19	34	Abris
TOTAL	106	120	226	

L'analyse détaillée montre une capacité d'accueil de 226 enfants au niveau préscolaire. Les structures en abris provisoires (CPE et CPC SW) représentent 63 enfants, soit 28% de l'effectif total. Cela demeure une source de préoccupation majeure, car ces structures sont vulnérables aux intempéries et ne répondent pas aux normes de confort et de sécurité requises. Les structures en durs (CTP et EM GM) accueillent 163 enfants, soit 72% de l'effectif.

Le diagnostic du secteur s'est aussi effectué à travers l'outil 4SB (Système de Suivi des Services Sociaux de Base) qui est un instrument de collecte et d'analyse des indicateurs de couverture effective des services sociaux de base dans la commune de Pata.

Tableau 6 : indicateur du niveau préscolaire : accès équitable (3–5 ans)

Déterminant / Indicateur	Numérateur	Dénominateur	Taux (%)
Intrants matériels ludo-éducatifs	0	244	0%
RH ratio 1 éducateur / 30 enfants	4	4	100%
Accès géo. Rayon < 3 km	244	244	100%
Utilisation initiale inscrits début d'année	175	244	71,7%
Utilisation continue inscrits fin d'année	226	226	100%
Couverture effective éducateurs qualifiés	200	226	82,0%

Source : Enquête outils 4SB, secteur éducation

Dans le secteur de l'éducation, le préscolaire affiche une performance globalement encourageante. La couverture effective atteint **82 %**, avec 200 enfants sur 226 encadrés par un personnel qualifié. Le ratio d'un éducateur pour 30 enfants est respecté à **100 %** dans l'ensemble des 4 structures, et l'accès géographique est optimal puisque la totalité des enfants ciblés se trouve dans un rayon de moins de 3 km. Cependant, un goulot d'étranglement sérieux est identifié au niveau des **intrants** : aucune école ne dispose de matériel ludo-éducatif ni de jeux de plein air, soit un score de **0 %** pour ce déterminant.

Tableau 7 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de l'enseignement préscolaire

ATOUS	CONTRAINTES	PISTES DE SOLUTIONS
- Existence de 4 structures préscolaires fonctionnelles réparties dans les principaux quartiers de la commune - Personnel enseignant qualifié et formé - Population d'enfants d'âge préscolaire (3-6 ans) nombreuse et avec un potentiel de scolarisation élevé - Mobilisation des communautés et des associations de parents (APE, AME) en faveur de l'éducation préscolaire	- Absence totale de jouets éducatifs et de matériel pédagogique adapté à l'âge préscolaire (3-6 ans) - Aucune cantine scolaire dans les structures préscolaires : enfants rentrant à jeun, rétention scolaire compromise - 2 structures sur 4 logées dans des abris provisoires (cases en banco, toits de chaume) sans protection adéquate - Structures régulièrement endommagées ou emportées par les pluies et les vents chaque hivernage - Non-disponibilité de l'eau potable dans les enceintes des structures préscolaires - Manque d'électricité rendant impossible tout enseignement numérique ou activité après 18 h - Personnel de service insuffisant (1 seul agent pour plusieurs structures dans certains cas) - Manque de tables-bancs, de chaises et de mobilier adapté aux jeunes enfants.	- Doter toutes les structures en jouets éducatifs adaptés, livres illustrés, kits artistiques et matériel pédagogique - Plaider auprès de l'État et des partenaires (UNICEF, ONG) pour l'ouverture et le financement de cantines scolaires - Construire des salles préscolaires permanentes en matériaux durables (2 classes minimum par site) avec latrines séparées - Raccorder les structures au réseau d'eau potable ou installer des réservoirs et points d'eau solaires - Électrifier les structures préscolaires via panneaux solaires et éclairage LED - Recruter et affecter un agent de service dédié par structure préscolaire - Dissocier administrativement et physiquement les structures préscolaires des écoles élémentaires - Intégrer les enseignants bénévoles dans la fonction publique ou les contractualiser avec rémunération régulière - Sensibiliser intensivement les parents sur l'importance et les bénéfices de la scolarisation précoce - Mobiliser le budget communal pour cofinancer les cantines et les équipements préscolaires

Source : Atelier de diagnostic communautaire participatif, 2026

III.1.2. Enseignement élémentaire

L'enseignement élémentaire est le sous-secteur le plus structuré du système éducatif de la commune de Pata. Il compte trois écoles élémentaires fonctionnelles accueillant un effectif total de 759 élèves, répartis entre l'école élémentaire de Pata (475 élèves, soit 62,6 % de l'effectif élémentaire), l'école de Soudou Wely (169 élèves, soit 22,3 %) et l'école de Sinthiou Coutou (115 élèves, soit 15,1 %). Ces structures bénéficient de personnel qualifié et d'organes de gestion actifs, associations de parents d'élèves (APE) et comités de gestion des écoles (CGE) qui constituent des relais essentiels dans le pilotage local de l'éducation.

L'analyse des données collectées via l'outil 4SB dans la commune de Pata, révèle une situation contrastée quant à la fourniture et au suivi des services sociaux de base, notamment du niveau primaire. Pour ce secteur, les résultats potentiels de Pata fourniraient des aperçus contrastés sur le maintien des enfants de 6 à 11 ans dans le système scolaire et l'atteinte des seuils d'apprentissage. Des indicateurs tels que le ratio manuel scolaire par élève, le ratio enseignant-élève (cible 1/33) ou la proportion d'enfants à moins de 3 km d'une école primaire révéleraient des problèmes d'accès aux ressources pédagogiques, de surcharge des classes ou de disparités géographiques, entravant la progression éducative.

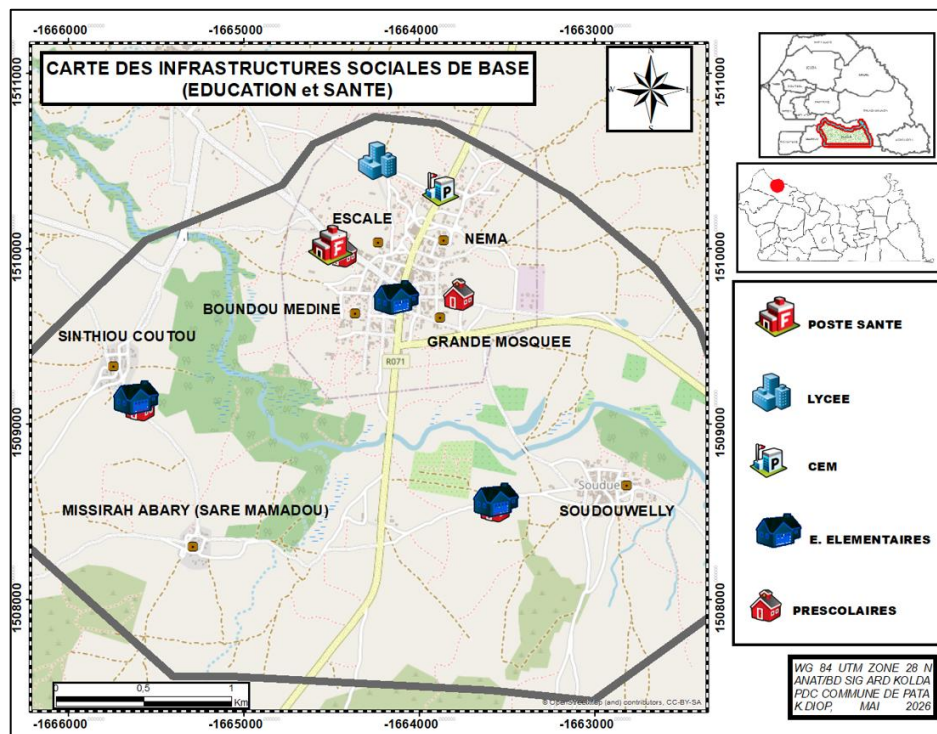


Tableau 8 : Données détaillées des structures élémentaires

Enseignement Élémentaire

DONNÉES DÉTAILLÉES PAR ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (2026)

EFFECTIF TOTAL

759

PERSONNEL

24

FILLES (%)

47,7%

GROUPES PÉDAGO.

25

NOM ÉTABLISSEMENT	EFFECTIFS ÉLÈVES			PERS.	LATRINES	SALLES		EAU		GP
	G	F	TOTAL	TOTAL	TOTAL	DURS	ABRIS	BORNES	PUITS	NB
EE Sinthiou Coutou	65	50	115	5	1	4	2	0	1	7
EE PATA	238	237	475	13	1	13	0	0	1	12
EFA SONDOUWELY	94	75	169	6	1	6	0	1	0	6
TOTAL	397	362	759	24	3	23	2	1	2	25

Le ratio (fille/garçon) est de **47,7 % de filles** et **52,3 % de garçons**. La parité varie selon les établissements : l'École élémentaire de Pata affiche le ratio le plus équilibré avec 49,9 % de filles (237/475), tandis que Sinthiou Coutou (43,5 %, soit 50/115) et Sondouwely (44,4 %, soit 75/169) affichent une infériorité féminine plus marquée, indiquant des difficultés de maintien des filles dans le système élémentaire dans la commune.

Tableau 9 : Ratio élèves/enseignant

Établissement	Élèves	Personnel	Ratio élèves/enseignant	Norme (1/40)
École élémentaire de Sinthiou Coutou	115	5	23	Conforme
École élémentaire de Pata	475	13	36,5	Conforme
École franco-arabe de Sondouwely	169	6	28,2	Conforme
TOTAL	759	24	31,6	Conforme

Le ratio moyen communal de **31,6 élèves par enseignant** est même favorable, indiquant une dotation en personnel globalement satisfaisante. L'école élémentaire de Pata, avec 36,5 élèves par enseignant, reste dans les limites acceptables bien qu'elle se rapproche du seuil maximal (norme 1/40). La contrainte principale ne réside donc pas dans le nombre d'enseignants mais dans la qualité des infrastructures et des équipements pédagogiques.

En termes de ratio élève/salle de classe, sur les 25 salles recensées, **23 sont des salles en dur** (92 %) et **2 sont des abris provisoires**, uniquement à Sinthiou Coutou. L'école élémentaire de PATA et l'EFA Sondouwely ne disposent d'aucun abri, mais la surcharge y est plus prononcée : le ratio élèves/salle de l'école élémentaire de Pata atteint **36,5** (475/13), contre 19,2 à Sinthiou Coutou (115/6) et 28,2 à Sondouwely (169/6). La construction de salles supplémentaires à l'école élémentaire de PATA est une nécessité.

- **État civil**

L'analyse de l'état civil est fondamentale pour l'accès aux droits. Les indicateurs du 4SB évaluent la déclaration des naissances pour les enfants de 12 mois, la disponibilité des registres et des agents formés, ainsi que l'accès géographique aux centres d'état civil.

La commune de Pata dispose d'un seul centre d'état civil, situé à l'Escale, chef-lieu de la commune. Malgré cette unicité, l'accessibilité géographique est satisfaisante : l'ensemble des localités de la commune se trouve dans un rayon accessible, garantissant un accès physique raisonnable pour les populations.

Le taux de déclaration des naissances est globalement satisfaisant, témoignant d'une bonne appropriation par les ménages de l'obligation de déclarer les naissances. Cette performance constitue un acquis important pour l'accès des enfants à leurs droits civiques fondamentaux, notamment la scolarisation, l'accès aux soins et la protection sociale.

La principale fragilité du dispositif réside dans la capacité humaine et matérielle du centre. L'insuffisance d'agents formés aux procédures réglementaires, la disponibilité des registres et l'équipement du centre constituent les priorités d'intervention pour consolider et pérenniser les acquis en matière d'enregistrement des naissances dans la commune.

Tableau 10 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de l'enseignement élémentaire :

ATOUTS	CONTRAINTES	PISTES DE SOLUTIONS
- Existence de 3 écoles élémentaires fonctionnelles réparties dans les quartiers de la commune - Taux de scolarisation en progression continue, notamment pour les filles grâce aux sensibilisations - Personnel enseignant qualifié (instituteurs) affecté par l'État	- Insuffisance quantitative et qualitative des cantines scolaires : certains établissements n'en disposent pas du tout - Absence totale d'électricité dans la majorité des établissements scolaires - Manque de personnel de service dans plusieurs écoles	- Étendre et améliorer les cantines scolaires existantes ; en créer dans chaque école qui n'en dispose pas - Électrifier tous les établissements via raccordement au réseau ou installation de panneaux solaires - Recruter et affecter un personnel de service qualifié par établissement

dans la plupart des établissements - Personnel de service existant (gardiens, agents d'entretien) dans plusieurs écoles - Organes de gestion fonctionnels (CGE, APE, AME) dans la majorité des établissements - Plans d'action annuels élaborés et suivis dans les écoles les mieux structurées	- Effectif enseignant insuffisant : ratio élèves/maître très élevé (souvent >50 élèves/classe) - Insuffisance de terrains de sport délimités, sécurisés et entretenus - Salles de classe en état avancé de dégradation dans plusieurs établissements (toitures, murs, sols) - Rupture de manuels scolaires de la 2e étape (CE1/CE2) dans plusieurs écoles - Manque de tables-bancs : des élèves sont assis à même le sol dans certaines classes. - Non-disponibilité de l'eau potable dans les enceintes scolaires - Insuffisance criante de toilettes séparées filles/garçons entravant la scolarisation des filles - Absence de tenues scolaires pour les élèves les plus démunis	- Augmenter les affectations d'enseignants pour réduire le ratio élèves/maître sous le seuil de 40 - Délibérer des terrains de sport communaux dédiés aux écoles et les aménager - Réhabiliter en urgence les salles de classe dégradées (toitures, murs, fenêtres, portes, sols) - Assurer une dotation suffisante en manuels scolaires CE1/CE2 pour toutes les classes concernées - Équiper toutes les classes en tables-bancs conformes aux normes (objectif 1 place/élève) - Installer des fontaines d'eau potable ou des réservoirs dans toutes les écoles - Construire des blocs de toilettes séparés, inclusifs, fonctionnels et entretenus dans chaque école - Mettre en place un programme communal de distribution de fournitures scolaires pour les élèves démunis
--	---	--

Source : Atelier de diagnostic communautaire participatif, 2026

III.1.3. Enseignement moyen et secondaire

La commune de Pata dispose d'un collège d'enseignement moyen (CEM) qui polarise les élèves de la commune et des localités environnantes. Le CEM dispose de salles de classe, d'une administration, d'eau potable et d'organes de gestion. Cependant, il fait face à des problèmes d'insuffisance de personnel, de présence d'abris provisoires, de vétusté des locaux, de grossesses précoces et d'abandons scolaires.

Le CEM de PATA accueille **722 élèves** répartis en 12 classes (8 construites en dur et 4 abris provisoires). La parité de genre est non seulement atteinte mais inversée en faveur des filles, qui représentent **56,1 %** de l'effectif (405/722), contre 43,9 % de garçons (317/722). Ce résultat remarquable témoigne d'un bon maintien des filles dans le cycle moyen, même si les abandons scolaires liés aux grossesses précoces constituent une menace persistante à surveiller.

Tableau 11 : Indicateurs de l'enseignement moyen (CEM de PATA)

Indicateur	Valeur
Garçons	317
Filles	405
Total élèves	722
Classes construites	8
Abri provisoire	4
Total classes	12
Ratio élèves/classe	60,2
Ratio élèves/tables-bancs	2/Table
Ratio enseignant/élèves	1/52
Eau disponible	Oui
Électricité	Non
Toilettes	Oui
Clôture	Oui

Sur le plan des infrastructures, le ratio élèves/classe s'établit à **60,2 élèves par classe** (722/12), soit **20,4 % au-dessus de la norme de 50 élèves par classe**. Cette surcharge est aggravée par la part significative des abris provisoires : **33,3 %** des classes (4/12) sont des structures précaires exposant les élèves aux intempéries. Si l'on ne considère que les salles en dur, le ratio monte à **90,3 élèves par salle construite** (722/8), révélant l'ampleur du déficit infrastructurel. La construction d'au moins **3 salles supplémentaires en dur** permettrait d'atteindre la norme de 50 élèves par classe tout en supprimant les abris provisoires.

Le ratio enseignant/élèves de **1/52** dépasse légèrement la norme recommandée de 1/50, traduisant une insuffisance de personnel enseignant qui pèse directement sur la qualité des apprentissages. Le ratio de 2 élèves par table-banc étant conforme à la norme en vigueur dans l'enseignement moyen, cet aspect ne constitue pas une contrainte. En revanche, l'absence d'électricité rend l'enseignement de l'informatique et l'accès aux ressources numériques totalement impossibles, accentuant le retard pédagogique des élèves de PATA par rapport aux centres urbains mieux équipés. Les priorités d'intervention sont le recrutement d'enseignants supplémentaires, la construction d'au moins 3 salles en dur en remplacement des abris provisoires et le raccordement au réseau électrique.

Tableau 12 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de l'enseignement moyen

ATOUS	CONTRAINTES	PISTES DE SOLUTIONS
- Existence d'un collège d'enseignement moyen (CEM) fonctionnel desservant plusieurs localités - Salles de classe disponibles permettant l'accueil des élèves - Administration en place (principal, censeur, comptable, secrétaire) - Corps enseignant qualifié couvrant les principales disciplines du programme national - Écoles élémentaires polarisées assurant un flux régulier et stable d'élèves - Accès à l'eau potable sur le site du CEM - Organes de gestion (CGE, APE) constitués et partiellement actifs	- Insuffisance de personnel enseignant qualifié, notamment dans les disciplines scientifiques (mathématiques, physique-chimie, SVT) - Présence de classes sous abris provisoires : conditions d'apprentissage déficientes et précaires - Vétusté avancée de certains bâtiments (fissures, toitures défectueuses, ouvertures sans protection) - Absence de surveillants et de personnel administratif suffisant : problèmes d'indiscipline scolaire - Éloignement géographique de nombreux élèves (> 5 km) sans transport ni internat disponible - Absence totale de bloc scientifique/laboratoire limitant l'enseignement expérimental - Absence de bibliothèque : les élèves n'ont aucun accès à des ressources documentaires complémentaires - Grossesses précoces et mariages forcés entraînant un taux d'abandon élevé chez les filles - Absence de salle informatique : fracture numérique totale des élèves du CEM - Violences en milieu scolaire (VNS) signalées par les élèves et le personnel - Communauté encore réticente à l'éducation secondaire des filles - Absence de dispositif d'accompagnement des filles pendant les menstrues : absentéisme féminin	- Recruter et affecter des enseignants qualifiés dans toutes les disciplines, en priorité les sciences et les mathématiques - Construire des salles de classe permanentes en dur pour remplacer les abris provisoires - Réhabiliter les locaux vétustes (toitures, murs, plafonds, menuiseries) - Recruter des surveillants et du personnel administratif complémentaire - Construire et équiper un bloc scientifique (laboratoire de physique-chimie et SVT) - Construire et meubler une bibliothèque avec un fonds documentaire adapté au programme - Mettre en place un programme intensif de sensibilisation contre les grossesses et mariages précoces - Construire et équiper une salle informatique avec connexion internet - Créer un mécanisme de signalement confidentiel et de traitement des VNS - Trouver des partenaires pour distribuer gratuitement des serviettes hygiéniques aux filles - Créer des clubs de filles et impliquer les parents dans la rétention et la réussite scolaire féminine

Source : Atelier de diagnostic communautaire participatif, 2026

III.1.4. Enseignement secondaire

La commune de Pata dispose également d'un lycée qui accueille les élèves du cycle secondaire. Le lycée est confronté à des défis majeurs, notamment les classes pléthoriques, l'insuffisance de salles

de classes, l'absence de clôture, et le manque d'infrastructures pédagogiques (salle de lecture, salle informatique, bloc scientifique, laboratoire). Ces lacunes affectent négativement la qualité de l'enseignement et le bien-être des élèves.

Tableau 13 : Données détaillées du cycle secondaire

Nom Lycée	Nombre	Effectifs			Classes		
		Garçons	Filles	Total	Construites	Abris	Total
Lycée de Pata	1	215	195	410	10	0	10

Tableau 14 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de l'enseignement secondaire

ATOUTS	CONTRAINTES	PISTES DE SOLUTIONS
- Existence d'un lycée fonctionnel, seule structure d'enseignement secondaire de la zone - Salles de classe disponibles accueillant des élèves de Pata et des communes voisines - Administration structurée (proviseur, censeurs, comptable, surveillants généraux) - Personnel enseignant qualifié couvrant les séries scientifiques et littéraires - Organes de gestion (CGE, APE) actifs et associés à la vie de l'établissement	- Insuffisance grave de personnel enseignant qualifié, administratif et de service pour la taille de l'établissement - Classes très pléthoriques (plus de 80 élèves/classe dans certains niveaux) nuisant fortement à la qualité des apprentissages - Insuffisance de salles de classe et absence totale de clôture sécurisante autour du lycée - Taux d'abandon scolaire préoccupant, surtout chez les filles en terminale - Absence de salle de documentation et d'information - Non-disponibilité de l'eau potable sur le site du lycée - Absence de toilettes séparées filles/garçons en nombre suffisant - Absence de salle informatique et de connexion internet dans le lycée - Absence de laboratoire de sciences limitant fortement les cours pratiques - Manque de cours pratiques dans plusieurs disciplines (SVT, physique, langues, technologie)	- Procéder au recrutement massif de personnel qualifié, administratif et de service proportionnel aux effectifs - Construire et équiper des salles de classe supplémentaires pour diviser les classes et réduire les effectifs - Clôturer le lycée pour sécuriser l'enceinte scolaire et protéger les équipements - Mettre en place un programme ciblé de lutte contre l'abandon scolaire et de maintien des filles jusqu'au baccalauréat - Construire et équiper un CDI avec ressources documentaires et accès internet - Installer une fontaine d'eau potable ou un système d'adduction sur le site du lycée - Construire des blocs de toilettes séparées, inclusives, en nombre suffisant et régulièrement entretenus - Construire et équiper une salle informatique avec accès internet haut débit - Construire et équiper un laboratoire de sciences (physique-chimie et SVT) aux normes - Organiser des cours pratiques, visites de terrain et stages pour les disciplines concernées

Source : Atelier de diagnostic communautaire participatif, 2026

III.1.5. Enseignements religieux

L'enseignement coranique occupe une place centrale dans le paysage éducatif de la commune de Pata, profondément marquée par la tradition islamique. La commune compte plusieurs daaras qui accueillent un nombre significatif de talibés et constituent, pour une large part de la communauté, le premier cadre de socialisation et de transmission des valeurs culturelles et religieuses. Ces structures disposent de maîtres coraniques engagés et de locaux, certes provisoires, mais fonctionnels, témoignant d'une volonté communautaire réelle de perpétuer cet enseignement.

Cependant, les Daaras de la commune font face à des contraintes structurelles importantes qui limitent leur développement. L'absence de délibérations foncières, le manque de cadre légal et réglementaire, l'insalubrité des locaux, la précarité économique des talibés et l'insuffisance des équipements constituent autant de freins à leur épanouissement. Pour y remédier, il est préconisé de délibérer des espaces dédiés aux daaras, de les doter de cantines scolaires et d'équipements de base, de faciliter l'accès aux soins pour les talibés et de plaider auprès de l'État pour la création d'un cadre légal et réglementaire adapté à leur fonctionnement.

Tableau 15 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de l'enseignement traditionnel et religieux

ATOUTS	CONTRAINTES	PISTES DE SOLUTIONS
- Nombreux daaras implantés dans la commune, profondément ancrés dans la tradition culturelle et religieuse locale - Nombre significatif de talibés accueillis, témoignant de l'adhésion et de la confiance des familles - Personnel d'encadrement religieux (maîtres coraniques/marabouts) en place et reconnu par la communauté - Locaux provisoires permettant un fonctionnement minimal de l'enseignement coranique - Articulation naturelle entre l'enseignement religieux, moral et les valeurs culturelles locales - Enrôlement de certains talibés au CSU	- Absence de délibération foncière pour la majorité des daaras : insécurité du site et risque d'expulsion - Manque de personnel d'encadrement qualifié (enseignants laïcs, animateurs, agents de santé) - Absence de cadre légal et réglementaire reconnu par l'État encadrant le fonctionnement des daaras - Insalubrité des locaux : absence de latrines, de points d'eau, d'espace de vie hygiénique pour les talibés - Précarité économique extrême des marabouts et des talibés : incapacité à subvenir aux besoins de base - Risques d'exploitation économique et de traite	- Délibérer des terrains communaux pour sécuriser le foncier de chaque daara - Recruter et former du personnel d'encadrement laïc complémentaire pour renforcer l'encadrement des talibés - Plaider auprès de l'État pour la création d'un cadre légal protecteur des droits des talibés et des Daaras modernisés - Assainir les locaux : construction de latrines, accès à l'eau potable, entretien régulier des espaces de vie - Sensibiliser et engager formellement les marabouts à interdire la mendicité forcée des talibés - Créer un mécanisme communautaire de signalement et de prise en charge des violences sur talibés

	- Violences physiques et psychologiques sur les talibés signalées dans plusieurs daaras - Manque total d'accès aux soins de santé de base pour les talibés malades - Absence d'équipements pédagogiques élémentaires (nattes, ardoises, planches, crayons) - Aucune cantine dans les daaras : insécurité alimentaire et malnutrition fréquente des talibés	- Organiser des consultations médicales périodiques gratuites dans les daara avec l'appui du poste de santé - Doter les daara en nattes, ardoises, tableaux, kits scolaires coraniques et matériel de base - Mettre en place des cantines dans les daara avec l'appui de partenaires (ONG, diaspora, communes) - Renforcer l' enrôlement des enfants à la CSU
--	---	--

Source : Atelier de diagnostic communautaire participatif, 2026

III.1.6. Alphasbétisation

L'alphabétisation constitue un levier essentiel d'inclusion sociale et d'autonomisation des populations, en particulier des femmes et des jeunes adultes non scolarisés. La commune de PATA dispose d'atouts réels dans ce domaine, notamment l'existence de moniteurs formés en langues locales et une expérience passée en matière d'alphabétisation fonctionnelle qui témoigne d'une conscience communautaire de l'importance de cet outil pour l'émancipation des populations.

Toutefois, l'absence de structures opérationnelles d'alphabétisation demeure le principal obstacle à la relance de ce sous-secteur. Les initiatives passées n'ont pas été pérennisées, laissant un vide préjudiciable à la réduction de l'analphabétisme dans la commune. La solution préconisée est de redynamiser l'alphabétisation en créant une structure opérationnelle permanente, dotée de ressources humaines et financières suffisantes, en ciblant prioritairement les femmes et les jeunes déscolarisés, afin de renforcer leur participation à la vie économique et citoyenne de la commune.

Tableau 16 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de l'alphabétisation

ATOUTS	CONTRAINTES	PISTES DE SOLUTIONS
- Présence de moniteurs formés en alphabétisation en langues nationales (Pulaar et Mandingue principalement) - Expérience passée et vécu positif d'activités d'alphabétisation dans la commune de Pata - Forte demande potentielle de la population adulte non	- Absence de structures d'alphabétisation opérationnelles et pérennes dans la commune - Manque de financement pour rémunérer les moniteurs et acheter les kits pédagogiques en langues nationales - Locaux inadaptés ou inexistants pour accueillir des cours	- Redynamiser le programme d'alphabétisation en créant des centres permanents par quartier et par village - Recruter et rémunérer des moniteurs qualifiés en langues nationales via le budget communal et les partenaires - Doter les centres en kits pédagogiques : cahiers, ardoises,

alphabétisée (femmes, personnes âgées) - Organisations communautaires (GPF, GIE) pouvant servir de cadre naturel pour les cours d'adultes - Intérêt croissant pour l'alphabétisation fonctionnelle liée aux activités économiques (comptabilité, gestion AGR)	d'adultes dans de bonnes conditions - Faible motivation initiale des adultes à s'inscrire faute d'utilité perçue immédiate ou de valorisation économique - Absence de suivi, d'évaluation et de certification des acquis des apprenants adultes - Absence de matériels pédagogiques adaptés en Pulaar et en Mandingue	manuels en Pulaar et Mandingue, tableaux - Articuler systématiquement l'alphabétisation à des activités génératrices de revenus (comptabilité de base, gestion d'AGR) - Mettre en place un suivi régulier et des certifications d'alphabétisation fonctionnelle reconnues - Sensibiliser les associations féminines et les groupements de femmes sur les bénéfices concrets de l'alphabétisation - Solliciter l'appui de la Direction de l'Alphabétisation (DALN) pour la formation des moniteurs et la dotation en matériels
---	--	---

Source : Atelier de diagnostic communautaire participatif, 2026

III.1.7. Formation professionnelle

La formation professionnelle reste un secteur à développer dans la commune. Malgré l'existence de corps de métiers, aucune structure dédiée à la formation professionnelle n'existe dans la commune. Cette absence constitue une contrainte majeure pour l'employabilité des jeunes et le développement économique local. Les jeunes ayant terminé l'école primaire ou secondaire ne disposent d'aucune opportunité pour se former à des métiers techniques qui pourraient les insérer dans le marché du travail.

Tableau 17 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de la formation professionnelle

ATOUTS	CONTRAINTES	PISTES DE SOLUTIONS
- Présence de corps de métiers diversifiés dans la commune (maçonnerie, couture, menuiserie, mécanique auto et moto, forge) - Volonté forte des jeunes et des femmes de se former à des métiers porteurs et à s'installer comme entrepreneurs - Savoir-faire artisanaux locaux transmis de façon traditionnelle et informelle offrant une base d'apprentissage	- Absence totale d'une structure dédiée à la formation professionnelle et technique dans la commune - Aucun Centre de Formation Professionnelle (CFP) ni apprentissage formel accessible dans un rayon raisonnable - Jeunes sans qualification certifiée, non compétitifs sur le marché du travail régional et national - Exode massif des jeunes qualifiés vers Kolda, Ziguinchor et Dakar faute de débouchés locaux	- Créer un Centre de Formation Professionnelle (CFP) communal ou intercommunal à Pata - Identifier et formaliser les filières prioritaires adaptées au contexte local : BTP, couture-broderie, électricité, agro-alimentaire, mécanique - Plaider auprès du Ministère de la Formation Professionnelle pour l'affectation d'instructeurs certifiés - Établir des conventions de partenariat avec des entreprises locales, régionales et des institutions de formation

- Existence d'une demande locale soutenue en services de formation professionnelle	- Absence de partenariats avec des structures de financement de l'apprentissage (3FPT, DER) - Manque total d'équipements, d'ateliers et de formateurs qualifiés pour la formation technique - Faible connaissance des mécanismes nationaux de financement de la formation professionnelle	- Mobiliser des financements auprès du 3FPT, de la DER/FJ et des partenaires pour équiper les ateliers - Organiser des certifications reconnues par l'État pour valoriser les acquis de l'expérience des apprenants - Former des formateurs communautaires locaux en partenariat avec des lycées techniques régionaux - Créer des passerelles entre l'apprentissage traditionnel et la formation professionnelle certifiante
--	---	---

Source : Atelier de diagnostic communautaire participatif, 2026

L'absence de formation professionnelle structurée signifie que les jeunes ne disposent pas d'opportunités formelles pour acquérir des compétences techniques dans des domaines comme la mécanique automobile, la menuiserie, l'électricité, la plomberie ou les métiers du bâtiment. La mise en place d'un centre de formation professionnelle constituerait une réponse majeure aux besoins d'employabilité des jeunes et contribuerait à la réduction du chômage et de la migration.

Les métiers demandés dans la commune incluent : la mécanique automobile, la soudure, l'électricité, la plomberie, la maçonnerie, la menuiserie, la couture, et la pâtisserie. Un partenariat avec les artisans locaux pourrait faciliter l'apprentissage pratique sur le terrain tout en créant des opportunités d'insertion professionnelle directe. Une étude de marché plus approfondie sur les besoins réels en compétences permettrait de définir les filières à développer en priorité.

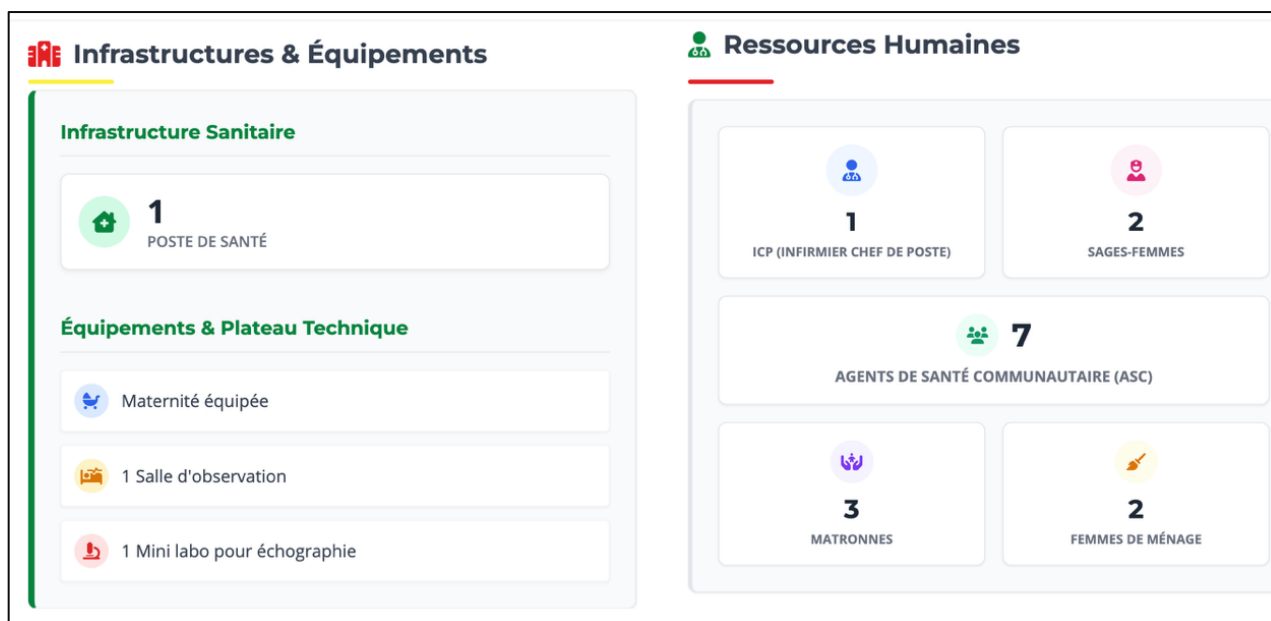
III.2. Santé et action sociale

III.2.1. Situation générale et couverture géographique

La commune de Pata dispose d'un poste de santé principal qui couvre l'ensemble de la commune ainsi que certains villages de la commune voisine (Kéréwane). La commune dispose d'une pharmacie privée, d'une ambulance, d'une échographie, d'un gardien, d'une clôture et d'un château d'eau. Cependant, la zone de couverture est très vaste et les besoins de la population dépassent largement les capacités du poste en termes de médicaments et de personnel qualifié.

Les services offerts incluent les consultations prénatales, la vaccination, les urgences, et les services de maternité. Cependant, la couverture en cas de complications obstétriques graves

demeure limitée. L'absence de centres de santé de proximité (case de santé) dans certains villages crée des barrières d'accès aux services de base pour une portion de la population.



❖ Analyse des services de santé offerts

Le poste de santé principal offre une gamme limitée de services : consultations prénatales et postnatales, vaccination, urgences et maternité. Cependant, les services de chirurgie, de laboratoire ne sont pas disponibles. Les cas d'urgence nécessitant une intervention chirurgicale doivent être référés vers les centres régionaux (Kolda ou Médina Yoro Foulah), ce qui crée des retards dans l'accès aux soins d'urgence. L'analyse de l'outil 4SB révèle les couvertures effectives suivantes pour les services sanitaires :

Tableau 18 : Couverture effective des services de santé

Indicateurs	Taux	Observations
Vaccination Penta3 (enfants)	124,1%	Atteint
Suivi prénatal : 4 CPN correctes	51,9%	Insuffisant
E-TME (VIH) : bébés non infectés	100,0%	Atteint
Accouchements par personnel qualifié	89,5%	Satisfaisant
Paludisme : enfants traités aux ACT	100%	Atteint

Nutrition SPC gain de poids adéquat	100,0%	Atteint
Nutrition PECMAS enfants guéris	137,5%	Atteint

Source : Outil 4SB, 2025

Le principal point de vigilance est la rupture totale d'ACT pour le paludisme (0% de disponibilité sur 365 jours) et la déperdition importante du suivi prénatal, avec seulement 51,9% des femmes enceintes bénéficiant de 4 CPN correctes. Le suivi des grossesses présente la plus forte déperdition (-48 points entre le premier et le dernier déterminant).

❖ Analyse du gradient de couverture 4SB

L'outil 4SB (Système de Suivi des Services Sociaux de Base) permet d'analyser le gradient de couverture des différents services de santé, en traçant un chemin de l'intention jusqu'à l'impact final. Cette analyse en entonnoir aide à identifier les points de déperdition critiques dans le parcours de santé des femmes et des enfants.

Tableau 19 : indicateurs de couverture effective

Intervention traceuse	Numérateur	Dénominateur	Couverture effective
Vaccination Penta3 de bonne qualité	443	357	124,10%
Suivi grossesse 4 CPN correctes	258	497	51,90%
PTME Bébés non infectés VIH à la naissance	3	3	100,00%
Accouchement Personnel qualifié (SONUB)	256	-	Site non-SONUB
Paludisme Enfants < 5 ans traités aux ACT	100	100	100,00%
SPC Gain de poids adéquat (0-2 ans)	23	23	100,00%
PECMAS Enfants MAS guéris (< 5 ans)	22	16	137,50%

Source : Outil 4SB 2025

Tableau 20 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de la santé

ATOUTS	CONTRAINTES	PISTES DE SOLUTIONS
- Existence d'un poste de santé fonctionnel couvrant la commune de Pata et les quartiers environnants	- Ruptures fréquentes de médicaments essentiels et de consommables médicaux au poste de santé	- Ériger le poste de santé de Pata en centre de santé avec un plateau technique amélioré (bloc d'accouchement, salle de soins) - Affecter du personnel qualifié supplémentaire : médecin

- Zone de couverture sanitaire officiellement définie par le district - Pharmacie privée présente dans le chef-lieu facilitant l'accès aux médicaments courants - Personnel de santé affecté : Infirmier Chef de Poste (ICP), sage-femme, agents de santé communautaire (ASC) - Disponibilité d'une ambulance pour les évacuations médicales d'urgence - Présence d'un gardien et d'un appareil d'échographie permettant un diagnostic de base - Château d'eau et clôture existants sur le site du poste de santé - Comités de Santé de District (CDS) constitués et partiellement actifs - Gratuité des médicaments pour les enfants de 0 à 5 ans partiellement appliquée	- Qualité de l'accueil insuffisante et comportement parfois peu professionnel de certains agents - Insuffisance grave de personnel qualifié : absence de médecin, manque d'infirmiers spécialisés, sage-femmes - Insuffisance du personnel communautaire (ASC, matrones) pour couvrir tous les quartiers de la commune - Retards importants et récurrents de remboursement des CMU et de la gratuité des soins 0-5 ans - Zone de couverture beaucoup trop vaste pour un seul poste de santé - Population communale dépassant largement les capacités d'accueil et de traitement du poste - Un seul chauffeur d'ambulance disponible : risque de rupture de service en cas d'indisponibilité - Absence d'électricité continue affectant la conservation des médicaments thermosensibles et des vaccins - Absence de maternité adéquate : accouchements dans des conditions précaires - Prévalence élevée du paludisme, de la diarrhée et des infections respiratoires faute de prévention suffisante	- généraliste, infirmiers spécialisés, sage-femmes supplémentaires - Augmenter substantiellement le fonds de dotation en médicaments essentiels et en consommables - Accélérer l'enrôlement des CSU et le paiement de la gratuité des soins - Former et recruter des agents de santé communautaires dans tous les quartiers de la commune - Recruter un second chauffeur d'ambulance et planifier la maintenance régulière du véhicule - Électrifier le poste de santé par raccordement au réseau ou installation d'un système solaire dimensionné - Construire et équiper une maternité digne de ce nom avec salle d'accouchement et de suites de couches - Mettre en place des campagnes de prévention contre le paludisme, la malnutrition et les maladies diarrhéiques - Former les ASC et matrones en soins obstétricaux d'urgence de base (SOUB)
---	--	--

Source : Atelier de diagnostic communautaire participatif, 2026

III.2.2. Action sociale

Le secteur de l'action sociale dans la commune de Pata est caractérisé par l'absence de structures d'appui dédiées. Malgré l'existence d'une association des personnes vivant avec un handicap et la présence de personnes démunies et vulnérables, aucun centre adolescent ou structure d'action sociale n'est disponible. Cela limite la capacité d'intervention en faveur des populations vulnérables, notamment les enfants à risque, les personnes vivant avec un handicap et les personnes âgées.

Tableau 21 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de l'action sociale

ATOUTS	CONTRAINTES	PISTES DE SOLUTIONS
--------	-------------	---------------------

- Existence d'une association des Personnes Vivant avec un Handicap (PVHA) dans la commune - Présence identifiée de personnes démunies, vulnérables, âgées et orphelines nécessitant un accompagnement - Solidarité communautaire traditionnelle (zakat, entraide de voisinage, tontines) constituant un filet social informel - Relais communautaires potentiellement mobilisables pour identifier et orienter les cas vulnérables - Quelques ménages bénéficiaires des bourses de sécurité familiale - Mutuelle de santé pour les couches vulnérables	- Absence totale de structure d'appui dédiée à l'action sociale dans la commune de Pata - Absence d'un Centre ADO pour la prise en charge des adolescents en situation de vulnérabilité sociale - Aucun travailleur social communal opérationnel pour l'enregistrement, le suivi et l'orientation des cas - Couverture insuffisante des transferts sociaux (bourses familiales) par rapport aux ménages pauvres identifiés - Méconnaissance des droits des personnes vulnérables et des mécanismes d'appui disponibles - Absence d'un registre communal des personnes vulnérables (handicapés, vieillards, orphelins, femmes chefs de ménage) - Recrudescence des cas de VBG et MGF - Stigmatisation sociale des personnes handicapées limitant leur participation à la vie communautaire - Absence de structures de protection de l'enfance pour les enfants en situation difficile	- Plaider auprès de l'État pour l'affectation d'un travailleur social et l'ouverture d'un bureau d'action sociale à Pata - Créer un Centre ADO multifonctionnel pour la prise en charge éducative et psychosociale des adolescents vulnérables - Établir un registre communal exhaustif et actualisé des personnes vulnérables de la commune - Organiser des sessions de sensibilisation des PVHA sur leurs droits et les mécanismes d'appui disponibles - Plaider pour l'augmentation du nombre de ménages bénéficiaires des bourses familiales à Pata - Établir des partenariats avec des ONG spécialisées en protection sociale et en droits des personnes handicapées - Réserver une ligne budgétaire communale annuelle pour les actions sociales d'urgence et d'accompagnement - Organiser des journées de solidarité communautaire trimestrielles pour les personnes démunies - Mettre en place un mécanisme de protection de l'enfance au niveau communal
--	--	---

Source : Atelier de diagnostic communautaire participatif, 2026

III.3. Hydraulique, Assainissement et hygiène public

III.3.1. Hydraulique

La Commune de PATA dispose de 13 ouvrages hydrauliques dont 11 sont fonctionnels (84,6 %), comprenant 6 mini-forages, 5 forages, 1 château d'eau et 1 borne fontaine. La qualité de l'eau est bonne pour 8 ouvrages et moyenne pour 3. Deux ouvrages restent non fonctionnels à Medina Abary, privant plusieurs ménages d'un accès direct à l'eau potable. Le prix de l'eau est fixé à 125 FCFA/m³ à l'Escale. Sur le plan climatique, le tarissement progressif du marigot Sofaniama et la dégradation de ses berges constituent une menace croissante pour les ressources en eau. La corvée

d'eau repose quasi exclusivement sur les femmes, aggravant leur charge de travail déjà estimée à neuf heures quotidiennes.

9

OUVRAGES RECENSÉS

84,6%

TAUX FONCTIONNALITÉ

72,7%

EAU BONNE QUALITÉ

Inventaire des Ouvrages

TYPE D'OUVRAGE	NOMBR E	FONCTIONN EL	NON FONCT.	QUALITÉ EAU
Mini-forage	6	5	1	Bonne (Majorité)
Forage	1	1	1	Bonne à Moyenne
Château d'eau	1	1	0	Non Fonctionnel
Borne fontaine	1	1	0	Bonne
TOTAL	9	8	2	-

En matière d'assainissement, la commune présente des lacunes importantes. L'absence de canalisations pour l'évacuation des eaux usées et pluviales expose les populations à des risques sanitaires réels, notamment en saison des pluies. La collecte des ordures est assurée partiellement par la SONAGED avec une seule charrette disponible. L'eau non potable dans certains quartiers demeure un facteur direct de maladies diarrhéiques, première cause de malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans. Les solutions préconisées portent sur la réhabilitation des ouvrages défectueux, la construction de mini-forages dans les zones non desservies, la dotation en matériels d'assainissement et la mise en place de bacs à ordures.

Tableau 22 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de l'hydraulique

ATOUTS	CONTRAINTES	PISTES DE SOLUTIONS
- Existence d'un château d'eau alimentant un réseau d'adduction desservant une partie de la commune - Mini forages installés dans certains quartiers et	- Forage principal non fonctionnel depuis un moment : pénurie d'eau grave affectant ménages, écoles et bétail - Absence d'eau potable dans plusieurs quartiers, hameaux et	- Réhabiliter d'urgence le forage principal et le réseau d'adduction d'eau de Pata - Étendre le réseau d'adduction pour desservir tous les quartiers et quartiers non couverts

établissements scolaires et de santé - Forage principal présent sur le territoire (bien que non fonctionnel actuellement) - Comités de gestion de l'eau constitués dans certains quartiers et partiellement opérationnels - Ressources en eau souterraine disponibles permettant le forage dans plusieurs zones	établissements scolaires non desservis - Réseau d'adduction vétuste avec de nombreuses fuites non réparées entraînant des pertes importantes - Absence de bornes fontaines publiques dans les quartiers et quartiers périphériques - Tarif de l'eau parfois trop élevé pour les ménages les plus pauvres - Absence d'eau potable dans le poste de santé et plusieurs établissements scolaires - Capacité du château d'eau insuffisante pour la population actuelle de la commune - Absence de plan de maintenance préventive des équipements hydrauliques	- Construire des mini forages supplémentaires dans les quartiers éloignés, les écoles et le poste de santé - Installer des bornes fontaines publiques gratuites ou à tarif réduit dans les zones non raccordées - Renforcer les capacités des comités de gestion de l'eau (formation, outils de gestion, comptabilité) - Mettre en place un tarif social de l'eau pour les ménages vulnérables et les grandes familles - Assurer un plan de maintenance préventive et curative régulière de tous les équipements hydrauliques - Augmenter la capacité de stockage du château d'eau pour faire face à la croissance de la population - Sensibiliser la population sur l'utilisation rationnelle et économe de l'eau potable
--	---	--

Source : Atelier de diagnostic communautaire participatif, 2026

III.3.2. Assainissement et hygiène publique

La Commune de PATA dispose d'atouts réels en matière d'assainissement et d'hygiène publique. La présence de la SONAGED assure un cadre institutionnel pour la collecte et le traitement des ordures ménagères, relayée par les organisations communautaires (GPF et ASC), qui s'impliquent activement dans les activités de propreté et d'entretien du cadre de vie. Une charrette est opérationnelle pour l'évacuation des ordures dans certains quartiers du chef-lieu, un site de dépôt est identifié et utilisé en périphérie de la commune, et le service d'hygiène effectue des visites périodiques dans les boutiques et restaurants. La culture traditionnelle du Set-Sétal, profondément ancrée dans les comportements communautaires, constitue un levier social précieux pour la mobilisation collective autour de la salubrité publique.

Cependant, les contraintes structurelles restent préoccupantes et compromettent gravement la qualité du cadre de vie. L'insuffisance de matériels d'assainissement comme des tricycles motorisés, des charrettes, de pelles et de brouettes, entraîne une collecte insuffisante, laissant les déchets stagner plusieurs semaines dans les quartiers. L'absence totale de bacs à ordures

standardisés dans les artères principales, le marché et les lieux publics favorise la prolifération des dépôts sauvages. Le manque d'un réseau de drainage des eaux pluviales expose la commune à la prolifération des ravins en hivernage.

Tableau 23 : Diagnostic communautaire participatif du secteur de l'hydraulique

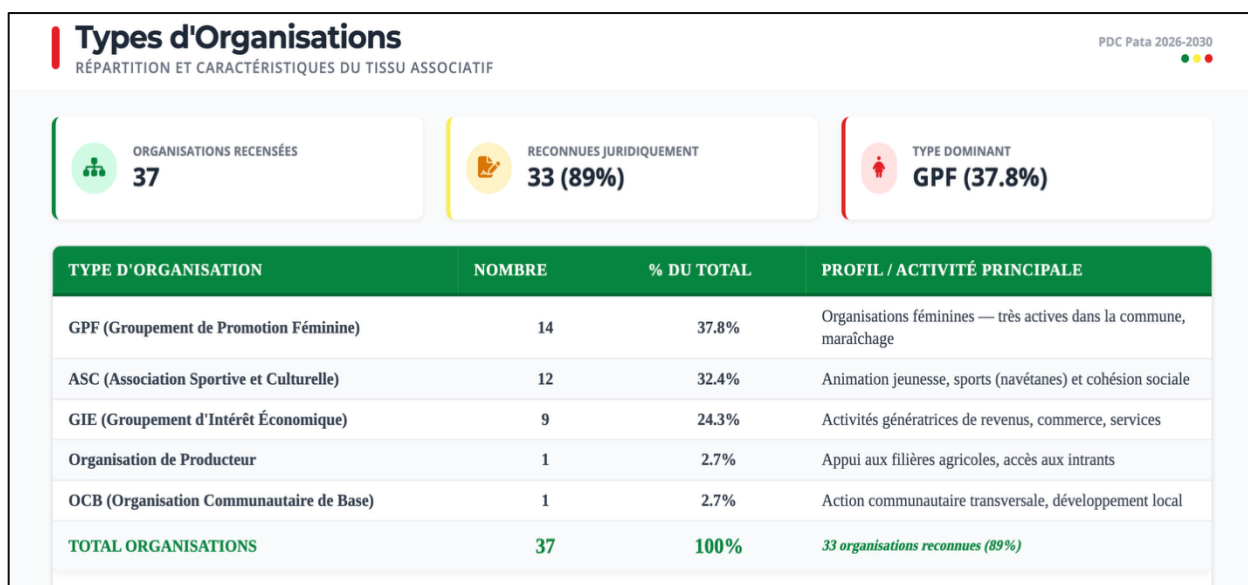
ATOUTS	CONTRAINTES	PISTES DE SOLUTIONS
- Présence de la SONAGED pour la collecte et le traitement des ordures ménagères - Organisations communautaires (GPF, ASC) impliquées dans les activités de propreté et d'entretien du cadre de vie - Existence d'une charrette pour l'évacuation des ordures dans certains quartiers du chef-lieu - Existence Site de dépôt d'ordures identifié et utilisé à la périphérie de la commune - Culture traditionnelle du set-Sétal et de la propreté ancrée dans les comportements communautaires - Visites périodiques du service d'hygiène dans les boutiques et restaurants de la commune	- Insuffisance grave de matériels d'assainissement : manque de tricycles motorisés, de charrettes, de pelles et de brouettes - Absence totale de bacs à ordures standardisés dans les artères principales, le marché et les lieux publics - Réseau de drainage des eaux pluviales inexistant ou très insuffisant : inondations récurrentes en hivernage - Dépôts sauvages d'ordures proliférant dans les espaces publics, les abords des routes et les terrains vagues - Absence de latrines améliorées dans de nombreux ménages et lieux publics (défécation à l'air libre) - Fréquence de collecte des ordures insuffisante : les déchets stagnent plusieurs semaines dans les quartiers - Absence de traitement des eaux usées domestiques : lixiviats contaminant les nappes phréatiques - Absence de programme de compostage ou de valorisation des déchets organiques	- Acquérir au minimum 3 tricycles motorisés supplémentaires pour assurer la collecte régulière des ordures - Doter tous les quartiers en matériel de set-Sétal (balais, pelles, brouettes, tenues de travail) - Installer des bacs à ordures standardisés et solidement ancrés dans toutes les artères principales et le marché - Construire un réseau de caniveaux et de drainage des eaux pluviales dans les zones inondables - Construire des latrines publiques améliorées dans le marché, la gare routière et les lieux de passage - Organiser des journées mensuelles obligatoires de salubrité communautaire avec participation de toute la population - Mettre en place une redevance d'assainissement pour financer de façon pérenne les services de collecte - Sensibiliser les ménages sur le compostage domestique et la réduction des déchets à la source - Construire un centre de tri et de valorisation des déchets solides à la périphérie de la commune

Source : Atelier de diagnostic communautaire participatif, 2026

III.4. Jeunesse, Sports et Culture

La Commune de PATA dispose d'un tissu juvénile dynamique structuré autour de 12 ASC reconnues juridiquement, d'un foyer des jeunes, de terrains de sport et d'un plateau multifonctionnel. La commune leur alloue une subvention annuelle de 5 à 6 millions FCFA. La

Radio Sofaniama FM, gérée par une OCB locale, constitue le principal vecteur de communication culturelle et de cohésion sociale du territoire.



Source : Enquête de terrain, étape du diagnostic du PDC de Pata

Cependant, les infrastructures souffrent de déficits importants : le foyer n'est pas clôturé, les tribunes et toilettes sont absentes, et les équipements restent insuffisants. Les villages périphériques ne disposent d'aucun espace dédié aux jeunes, créant une fracture territoriale dans l'accès aux loisirs. L'absence de groupe théâtral prive la commune d'un vecteur traditionnel de transmission culturelle. Les filles participent activement aux ASC mais restent exposées aux grossesses précoces et aux abandons scolaires, problématiques à intégrer dans les programmes de jeunesse.

Tableau 24 : Diagnostic du secteur de la Jeunesse, des Sports et Culture

ATOUTS	CONTRAINTES	PISTES DE SOLUTIONS
- Présence de 12 ASC (Associations Sportives et Culturelles) - Un terrain de sport clôturé et opérationnels - Foyer des jeunes existant avec salles disponibles pour les activités culturelles et sportives - Terrains de basket et plateau multifonctionnel présents dans le chef-lieu	- Foyer des jeunes non clôturé et mur de terrain insuffisamment élevé : insécurité et absence de contrôle d'accès - Absence de tribunes couvertes et de toilettes dans les stades et terrains de sport - Aires de jeux non sécurisées, non clôturées et mal entretenues pour les jeunes dans plusieurs villages	- Clôturer le foyer des jeunes et mettre en place un système de gardiennage et de gestion - Élever le mur du terrain principal de sport pour garantir la sécurité et permettre l'organisation de compétitions - Construire une tribune couverte avec gradins et des blocs de toilettes séparés dans les installations sportives

- Subventions annuelles de la commune aux ASC et clubs sportifs pour leurs activités - Forte mobilisation et engouement des jeunes lors des compétitions sportives locales et intercommunales - Riche tradition culturelle locale (musique, danse traditionnelle, contes, lutte traditionnelle) à valoriser - Jeunesse nombreuse et dynamique représentant le principal capital humain de la commune	- Absence d'un groupe théâtral ou culturel structuré pour valoriser et transmettre la culture locale - Manque d'équipements au foyer des jeunes (chaises, tables, sono, matériel sportif et culturel) - Absence d'eau potable au foyer des jeunes rendant le séjour inconfortable - Absence d'espaces de rencontre, de loisirs et d'activités pour les jeunes dans les quartiers et quartiers périphériques - Manque d'opportunités de formation professionnelle et d'insertion économique pour les jeunes - Absence d'une politique communale jeunesse structurée avec budget dédié - Risque d'exode rural des jeunes faute de perspectives locales	- Sécuriser, clôturer et aménager des aires de jeux dans tous les quartiers de la commune - Créer, financer et équiper une troupe théâtrale et culturelle communale - Équiper le foyer des jeunes (mobiliers de qualité, sono, matériel culturel, équipements sportifs) - Installer un point d'eau potable et des latrines au foyer des jeunes - Créer des espaces de rencontre et de loisirs équipés dans les quartiers et quartiers périphériques - Ouvrir un centre de formation professionnelle pour les jeunes déscolarisés et sans emploi - Élaborer et adopter une politique communale jeunesse avec un budget annuel dédié - Organiser des festivals culturels annuels valorisant le patrimoine immatériel de Pata - Mettre en place des bourses et aides communales pour les jeunes sportifs et artistes de talent
---	--	---

Source : Atelier de diagnostic communautaire participatif, 2026

III.5. Urbanisme, Habitat et Gestion du Cadre de Vie

La Commune de PATA est un centre secondaire en cours de structuration. Le tissu bâti associe constructions en dur et habitats traditionnels en banco dans les villages périphériques. La commune compte 280 concessions pour 346 ménages et 4 265 habitants.

Le développement spatial est freiné par l'absence de lotissement dans les quartiers les plus peuplés Soudouwely et Boundou Médine où les constructions s'effectuent sans plan cohérent, générant des conflits fonciers et des difficultés pour l'installation des services de base. L'absence de délibérations foncières en faveur des femmes renforce leur dépendance vis-à-vis des hommes qui contrôlent les ressources foncières.

L'absence totale de canalisations pour l'évacuation des eaux constitue la principale vulnérabilité du cadre de vie. En saison des pluies, le ruissellement non maîtrisé dégrade les routes, crée des gîtes larvaires et favorise les maladies infectieuses aggravant la malnutrition infantile. Les

projections climatiques d'intensification des pluies extrêmes rendent l'aménagement de caniveaux d'autant plus urgent.

Aucune place publique ni espace vert n'a été aménagé. L'éclairage public solaire demeure insuffisant et ne couvre pas l'ensemble du territoire. Les solutions préconisées sont l'extension des lotissements, la construction de caniveaux, l'aménagement d'espaces publics et le renforcement de l'éclairage solaire, ce dernier contribuant directement à la sécurité et à la mobilité nocturne des femmes.

Tableau 25 : Diagnostic du secteur de l'Urbanisme, de l'Habitat et la Gestion du Cadre de Vie

ATOUTS	CONTRAINTES	PISTES DE SOLUTIONS
- Lotissements existants couvrant les équipements publics principaux (mairie, mosquée, écoles, CEM, lycée) - Plan de lotissement communal partiellement établi pour le chef-lieu de Pata - Volonté exprimée des populations d'améliorer leur cadre de vie et leur habitat - Identité architecturale locale (habitat en banco) offrant des matériaux adaptés au contexte climatique	- Absence totale de canalisations et de réseau de drainage des eaux pluviales et usées - Constructions anarchiques, conflits fonciers fréquents et insécurité juridique - Non disponibilité de terres communales pour l'extension progressive des zones habitées - Absence d'espaces publics aménagés (places, jardins, marchés couverts, aires de jeux) - Absence d'un Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) pour guider l'extension et le développement de la commune - Voies de communication entre quartiers non aménagées, boueuses en hivernage et poussiéreuses en saison sèche - Risques d'inondation croissants dans les zones basses et les bas-fonds non drainés - Absence de numérotation des maisons et de dénomination officielle des rues rendant l'adressage impossible - Habitat précaire dominant : nombreux ménages vivant dans des cases en banco sans fondations solides	- Construire un réseau de caniveaux et de drainage des eaux pluviales et usées dans les zones urbanisées - Étendre les opérations de lotissement à toutes les zones d'habitation non encore planifiées - Aménager des espaces publics de qualité (place centrale, jardin public ombragé, marché couvert moderne) - Élaborer un Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) participatif, opposable et financé - Aménager et latériser les voies inter-quartiers prioritaires avec fossés de drainage - Délimiter, cartographier et protéger réglementairement les zones inondables de toute construction - Mettre en place un système d'adressage officiel (numéros de maisons, noms de rues) pour la commune - Formaliser les titres fonciers des ménages pour sécuriser l'habitat et réduire les conflits fonciers - Appuyer les ménages démunis dans la construction ou la réhabilitation d'un habitat décent et durable

Source : Atelier de diagnostic communautaire participatif, 2026

III.6. Environnement, foresterie et gestion des ressources naturelles

La Commune de Pata est exposée à de multiples aléas climatiques sécheresse, irrégularité des pluies, vents violents, feux de brousse qui affectent l'ensemble de ses ressources naturelles et secteurs productifs. Les cultures agricoles, le cheptel et les formations forestières subissent des impacts forts, compromettant la sécurité alimentaire des ménages. La vallée du Sofaniama, principale ressource hydrologique, est menacée par le ruissellement non maîtrisé et le tarissement progressif. Les routes non bitumées subissent une dégradation rapide sous l'effet de l'érosion hydrique et éolienne. Les femmes sont les premières victimes de ces impacts, car elles assument l'approvisionnement en eau, la collecte de bois et la production vivrière. La baisse des rendements agricoles constitue la principale cause de l'insécurité alimentaire saisonnière et de la malnutrition en période de soudure.

Les stratégies d'adaptation identifiées lors des ateliers participatifs incluent le reboisement communautaire, la mise en place de pare-feu, la réhabilitation du Sofaniama, l'introduction de variétés résistantes à la sécheresse et la promotion de jardins nutritifs irrigués comme levier direct d'amélioration de la sécurité alimentaire.

❖ Matrice des impacts climatiques

Ressource clé	Aléa climatique principal	Impact	Population la plus affectée
Cultures agricoles (mil, sorgho, arachide)	Sécheresse, vents violents	Fort	Producteurs, femmes maraîchères
Bétail / Élevage	Déforestation, sécheresse, feux de brousse	Fort	Éleveurs bovins et petits ruminants
Forêt (veine, dimb, kapokier)	Feux de brousse, coupe abusive	Fort	Ensemble de la communauté
Ressources en eau (Sofaniama, mares)	Ruissellement, tarissement, déchets	Fort	Ménages, femmes en priorité
Infrastructures (routes, maisons)	Vent, érosion, chaleur, ruissellement	Fort	Usagers des routes, ménages en banco

❖ Atouts et contraintes en matière de gestion des ressources forestières

La commune s'inscrit dans le domaine phytogéographique soudano-guinéen, avec une végétation riche mais soumise à une pression croissante de déforestation et de feux de brousse. Les principales essences sont le néré (*Parkia biglobosa*), le karité (*Vitellaria paradoxa*), le dimb (*Cordyla pinnata*), le caïlcédrat (*Kaya sénégalsensis*), le fromager (*Ceiba pentandra*) et le palmier à huile (*Elaeis guinéens*). Ces espèces constituent la base de filières PFNL à fort potentiel huile de palme, beurre de karité, fruits sauvages, plantes médicinales principalement exploitées par les femmes. La faune locale comprend des espèces sauvages valorisables dans le cadre d'un potentiel écotouristique peu exploité.

L'infrastructure forestière se résume à une pépinière et un triage forestier opérationnels à l'Escale. La déforestation aggrave la sécheresse et l'érosion des sols, justifiant le développement de la pépinière, la création de pares-feux communautaires et l'application stricte du code forestier.

IV. PROFIL ÉCONOMIQUE

IV.1. Les Secteurs Productifs

IV.1.1. Agriculture

L'agriculture constitue le pilier économique de PATA. Les principales cultures sont le mil, le sorgho et l'arachide en saison des pluies, et le maraîchage en contre-saison. La commune dispose de 19 infrastructures agricoles dont 15 fonctionnelles (78,9 %), comprenant 9 magasins de stockage, 6 périmètres maraîchers, 1 unité de transformation et 2 moulins. La main-d'œuvre est abondante et les intrants agricoles sont subventionnés par l'État.

19 INFRASTRUCTURES		79% FONCTIONNELLES (15)		4 NON FONCTIONNELLES
🔧 Inventaire des Infrastructures				
TYPE D'INFRASTRUCTURE	NOMBRE TOTAL	FONCTIONNEL	NON FONCT.	ÉTAT GLOBAL
Magasin de Stockage	9	7	2	🔴 À Réhabiliter
Périmètre Maraîcher	6	5	1	🟢 Satisfaisant
Unité de Transformation	1	1	0	🔴 Non Fonctionnel
Autres (Divers)	3	2	1	Variable
TOTAL GÉNÉRAL	19	15	4	78.9% Fonct.

Les contraintes structurelles sont le manque de matériels agricoles, les retards dans la mise en place des intrants, l'appauvrissement des sols, les conflits fonciers transfrontaliers avec la Gambie et l'irrégularité des pluies. L'irrégularité pluviométrique justifie l'introduction de variétés résistantes

à la sécheresse. Les femmes assurent le binage, le repiquage et la mise en tas (6 heures/jour) mais n'ont pas accès au crédit agricole en montants significatifs et ne contrôlent pas les terres. Des délibérations foncières en leur faveur sont préconisées.

❖ **Sécurité alimentaire et nutrition**

La sécurité alimentaire est fragile, marquée par une insécurité saisonnière prononcée en période de soudure (juin-août). Les ménages sont structurellement dépendants des céréales, avec une faible diversification alimentaire. L'utilisation excessive de pesticides et de bouillons industriels, l'automédication et la méconnaissance des bonnes pratiques alimentaires constituent les causes sous-jacentes de la malnutrition, notamment chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. Les solutions préconisées sont la sensibilisation aux bonnes pratiques nutritionnelles, la promotion de jardins nutritifs irrigués, le renforcement du PECMAS et l'amélioration de l'accès à l'eau potable pour réduire les maladies diarrhéiques. Les femmes, premières actrices de la sécurité alimentaire, doivent être ciblées prioritairement par les formations nutritionnelles.

❖ **Analyse de la dimension genre dans le secteur**

Le diagnostic participatif révèle une division sexuelle du travail profondément ancrée, avec des inégalités marquées dans l'accès aux ressources productives. Les femmes cumulent 9 heures de tâches domestiques et 6 à 8 heures de travail agricole quotidiens, limitant leur engagement dans les activités génératrices de revenus.

Ressource	Accès Femmes	Contrôle Femmes	Accès Hommes	Contrôle Hommes	Recommandation
Terre agricole	Oui	Non	Oui	Oui	Délibérations foncières pour les femmes
Crédit / Argent	Oui (petits montants)	Non	Oui	Oui	Élargir l'accès au crédit féminin
Formation / Éducation	Oui	Non	Oui	Non	Cibler les femmes dans les formations
Équipements (moulin)	Oui	Oui	Non	Non	Maintenir et étendre cet acquis
Bétail	Oui	Oui	Oui	Oui	Appuyer les femmes en petit élevage

Malgré ces inégalités, les femmes représentent 79,4 % des membres des organisations communautaires (2 915 femmes pour 749 hommes). La Plateforme des Femmes (577 membres) et les 14 GPF constituent un tissu organisationnel féminin remarquable à capitaliser pour corriger les inégalités d'accès aux ressources.

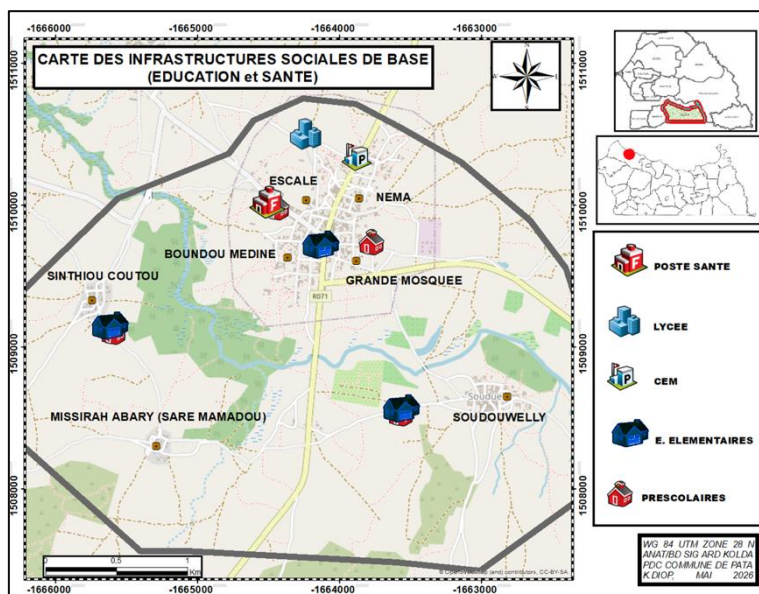
Tableau 26 : Diagnostic du secteur de l'agriculture

ATOUTS	CONTRAINTES	PISTES DE SOLUTIONS
- Terres arables (bas-fonds, plaines alluviales, plateaux) favorables aux cultures pluviales et irriguées - Disponibilité de l'eau (Sofaniama, mares, cours d'eau saisonniers) pour l'irrigation et l'abreuvement - Accès aux intrants agricoles subventionnés par l'État (semences certifiées, engrais NPK, urée) - Existence de magasins de stockage agricole villageois dans plusieurs hameaux - Main-d'œuvre agricole disponible et expérimentée, pratique solidaire Périmètres maraîchers aménagés gérés par des groupements féminins (GPF) - Présence d'un encadrement technique (SDDR/, ANCAR, PADAER, PROVAL CV) assurant le suivi agronomique - Cultures diversifiées : mil, maïs, sorgho, arachide, niébé, riz, légumes - Existence de coopératives agricoles partiellement structurées	- Insuffisance criante de matériels agricoles motorisés (tracteurs, semoirs, batteuses, décortiqueuses) - Retards récurrents et irréguliers dans la mise en place des intrants : semis tardifs entraînant des pertes de rendement importantes - Irrégularité et insuffisance des pluies liées aux changements climatiques : poches de sécheresse de plus en plus fréquentes - Insuffisance des terres face à la pression démographique et aux conflits fonciers intercommunautaires - Périmètres maraîchers non clôturés, sans système d'irrigation fonctionnel ni accès à l'eau permanente - Appauvrissement progressif des sols : érosion hydrique, monoculture, absence de jachère - Méconnaissance des limites de la frontière gambienne : conflits fonciers transfrontaliers récurrents - Difficultés d'accès aux marchés pour écouler les surplus de production à des prix rémunérateurs - Absence d'unités de transformation locale des produits agricoles (arachide, céréales, légumes) - Manque de financement pour les intrants, les équipements et les campagnes agricoles	- Acquérir et mettre à disposition des matériels agricoles en location-service (tracteurs, semoirs, batteuses) via la commune - Plaider auprès de l'État pour une distribution précoce des intrants avant le démarrage des pluies (mars-avril) - Développer des programmes d'agroforesterie et de reboisement pour lutter contre la dégradation des sols et l'érosion - Aménager et clôturer les périmètres maraîchers existants avec un système d'irrigation goutte-à-goutte ou par aspersion - Créer de nouveaux périmètres maraîchers dans les bas-fonds pour la production en contre-saison - Former les agriculteurs sur les techniques de conservation des sols (compostage, zaï, cordons pierreux) - Résoudre les conflits fonciers frontaliers via un dialogue intercommunautaire formalisé et institutionnel - Renforcer les coopératives agricoles pour l'accès collectif aux marchés et aux financements (CNCAS, microfinance) - Créer des unités de transformation agro-alimentaire (huilerie, décortiqueuse, séchoir solaire) - Mettre en place des systèmes d'assurance agricole climatique pour les ménages vulnérables

Source : Atelier de diagnostic communautaire participatif, 2026

IV.1.2. Élevage

L'élevage est le deuxième pilier économique de la commune, reposant sur les bovins, ovins, caprins et volailles. La commune dispose d'un poste vétérinaire, d'une aire d'abattage à Grande Mosquée, d'un forail, d'une Maison Des Éleveurs et d'un forage d'abreuvement. Cependant, 42,9 % des infrastructures pastorales sont hors service : abattoir, abreuvoir de Boundou Médine et magasin d'aliments ce qui constitue le taux de dégradation le plus élevé de tous les secteurs de la commune.



Les contraintes principales sont le manque de pâturage, la mauvaise qualité de l'eau d'abreuvement, l'absence de pharmacie vétérinaire, les vols de bétail et les conflits agriculture-élevage. La sécheresse et la déforestation réduisent les ressources fourragères et forcent des transhumances coûteuses. Les femmes pratiquent l'élevage de petits ruminants et doivent être intégrées dans les formations vétérinaires. La réhabilitation urgente de l'abattoir et de l'abreuvoir, la création d'une pharmacie vétérinaire et la mise en place d'une commission anti-vol constituent les priorités d'intervention.

Tableau 27 : Diagnostic du secteur de l'élevage

ATOUS	CONTRAINTES	PISTES DE SOLUTIONS
- Cheptel important et diversifié : bovins, ovins, caprins, porcins et volailles représentant une richesse économique majeure - Présence d'un agent vétérinaire gouvernemental couvrant la zone avec des campagnes de vaccination périodiques	- Dégradation et insuffisance des pâturages : surpâturage, sécheresse, empiètement agricole sur les parcours - Manque de personnel vétérinaire supplémentaire pour assurer une couverture sanitaire complète de la commune - Qualité de l'eau des mares et rivières insuffisante pour l'abreuvement (présence de douves, fasciole, parasites)	- Moderniser l'élevage par l'amélioration génétique (insémination artificielle, introduction de races améliorées) - Recruter et former des auxiliaires vétérinaires communautaires dans chaque village pour les soins de première urgence - Créer une pharmacie vétérinaire communautaire avec médicaments et vaccins subventionnés

- Disponibilité relative de l'eau pour l'abreuvement (rivières, mares saisonnières) - Existence de parcours de bétail traditionnellement délimités par accord intercommunautaire - Disponibilité partielle d'aliments de bétail (sons, résidus de récolte, tourteaux) - Existence d'un magasin de stockage d'aliments de bétail dans certains villages - Maison des Éleveurs (MDE) constituée et active pour la défense des intérêts des éleveurs - Existence d'un abattoir et d'un foirail à bétail facilitant les transactions commerciales - Abreuvoir présent (nécessitant réhabilitation) - Forage existant sur le territoire (nécessitant réhabilitation urgente)	- Absence de pharmacie vétérinaire communale : approvisionnement difficile, coûteux et tardif en médicaments animaux - Insuffisance quantitative des aliments de bétail en saison sèche (novembre-mai) : animaux sous-alimentés - Mortalité du bétail élevée due aux maladies faute de soins vétérinaires accessibles (pasteurellose, charbon, PPCB) - Vol de bétail récurrent constituant une insécurité économique grave pour les ménages éleveurs - Forage principal non fonctionnel : pénurie d'eau sévère pour le bétail en saison sèche - Absence de fourrière pour la gestion des animaux en divagation : conflits agropastoraux fréquents - Abreuvoir non fonctionnel privant le bétail d'un point d'eau sécurisé - Divagation des animaux causant des dégâts aux cultures et alimentant les conflits avec les agriculteurs - Absence de système de traçabilité et d'identification du bétail	- Augmenter la subvention en aliments de bétail et constituer des stocks stratégiques saisonniers - Mettre en place une commission anti-vol associant éleveurs, chefs de village et forces de sécurité - Réhabiliter d'urgence le forage pour assurer l'accès à l'eau pour le bétail et les populations - Créer une fourrière communale gérée par la mairie pour gérer la divagation et réduire les conflits - Reboiser et aménager des pâturages améliorés (cultures fourragères : mucuna, brachiaria, niébé fourrager) - Construire des parcs de vaccination et des couloirs de contention pour les campagnes sanitaires - Rendre fonctionnel l'abreuvoir existant et en construire de nouveaux dans les quartiers éloignés - Appuyer la création d'une coopérative d'éleveurs pour les achats groupés d'intrants et la mise en marché - Sensibiliser et former les éleveurs sur les bonnes pratiques d'élevage et les techniques de conservation des fourrages
--	---	---

IV.1.3. Pêche et Aquaculture

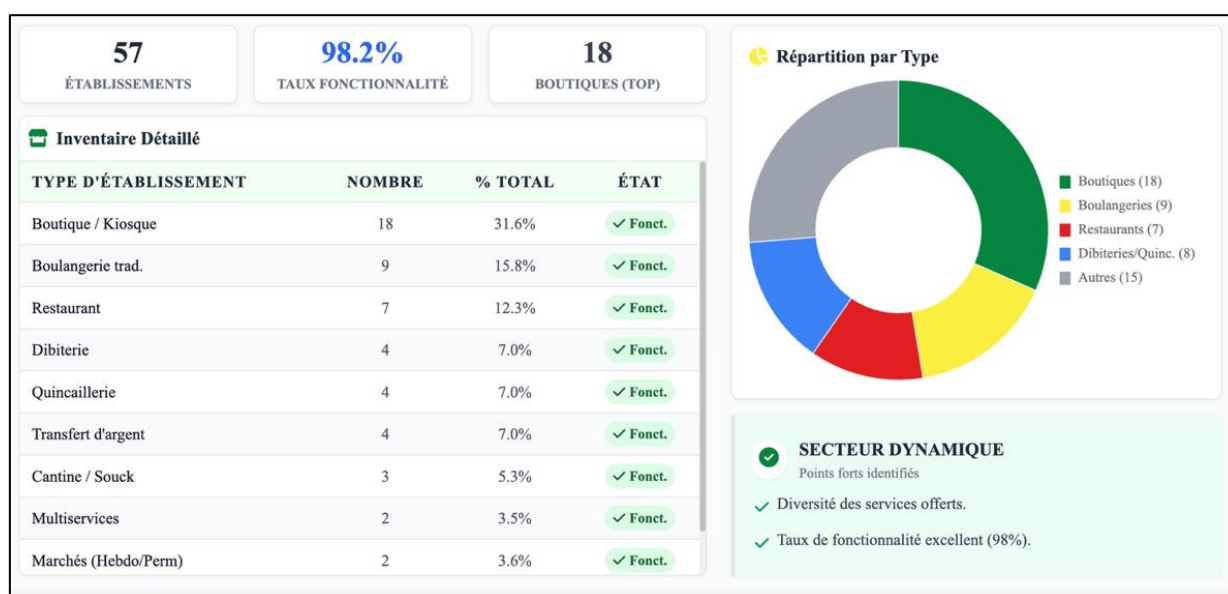
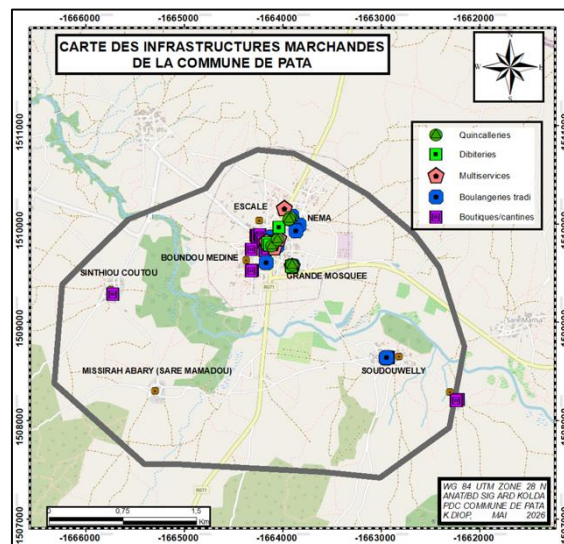
Le marigot Sofaniama et les zones de riziculture offrent un potentiel réel pour la pêche et l'aquaculture, actuellement sous-exploité. La ferme piscicole existante est non fonctionnelle, et la pêche dans la rizière reste impraticable faute d'aménagements hydro-agricoles. Le tarissement progressif du Sofaniama, lié aux changements climatiques, réduit encore les zones de pêche disponibles. La transformation et la vente du poisson, activités traditionnellement féminines, constituent un levier de génération de revenus à valoriser. Les solutions préconisées sont la remise en état de la ferme piscicole, la formation et l'équipement des pêcheurs et la création de nouvelles fermes piscicoles sur les zones humides disponibles.

Tableau 28 : : Diagnostic du secteur de la pêche et de l'aquaculture

ATOUTS	CONTRAINTES	PISTES DE SOLUTIONS
- Présence de la rivière de Pata et de bas-fonds rizicoles offrant un potentiel halieutique exploitable - Existence d'une ferme piscicole communautaire (même si non fonctionnelle actuellement) - Présence de pêcheurs traditionnels détenant un savoir-faire artisanal transmis de génération en génération - Potentiel en plans d'eau (mares, marigots) favorables à la pisciculture extensive et semi-intensive	- La pêche fluviale est impraticable en saison sèche (décembre-mai) faute de niveaux d'eau suffisants - Ferme piscicole non fonctionnelle : bassins non entretenus, absence de poissons-géniteurs et d'alevins - Manque de matériel de pêche adapté (filets adaptés aux eaux continentales, pirogues, hameçons longues lignes) - Absence de formation structurée sur les techniques modernes de pisciculture (alimentation, gestion de l'eau, reproduction) - Absence d'une filière de transformation et de conservation du poisson (absence de fumoirs, séchoirs, glacières) - Aucune autre ferme piscicole pour diversifier la production et réduire la pression sur les ressources naturelles - Absence de financement pour les pêcheurs/pisciculteurs	- Réhabiliter la ferme piscicole existante : curage des bassins, imperméabilisation, empoissonnement en espèces locales (tilapia, silure, carpe) - Former et équiper les pêcheurs sur les techniques de pisciculture semi-intensive et de gestion des ressources halieutiques - Créer 2 à 3 fermes piscicoles supplémentaires dans des zones à fort potentiel hydrique (bas-fonds aménagés) - Doter les pêcheurs en matériel adapté aux eaux continentales (filets, nasses, hameçons, embarcations légères) - Construire des fumoirs et séchoirs solaires pour la conservation et la transformation du poisson - Mettre en place un groupement communautaire de pêche/pisciculture pour la gestion collective des ressources - Plaider pour l'appui de la Direction de l'Aquaculture et de la Pêche Continentale (DAPC) pour la formation et le financement - Aménager des étangs piscicoles dans les bas-fonds avec retenue d'eau pour la production en saison sèche

4.1.5. Commerce, Artisanat et Microfinance

Le secteur commercial est le plus dynamique de la commune, avec 57 établissements recensés et un taux de fonctionnalité de 98,2 %. Ce tissu comprend boutiques, boulangeries, restaurants, quincailleries, services de transfert d'argent (CMS), un marché hebdomadaire (louma) et un marché permanent. Les femmes exercent le petit commerce mobile et fixe sur la voie publique mais sont exclues des boutiques et magasins, domaine exclusif des hommes. Le manque d'électricité, la cherté des locations et l'absence de syndicat des commerçants sont les contraintes principales.



L'artisanat est entièrement opérationnel (100 %), avec 11 structures recensées coiffure, menuiserie, couture, forgerie, vulcanisation. Le secteur pâtit du manque d'électricité qui plafonne la productivité artisanale. La microfinance est accessible via le CMS et les GIE d'épargne-crédit, mais les montants restent limités, particulièrement pour les femmes. L'accès à l'électricité haute tension transformerait radicalement la productivité commerciale et artisanale.

Tableau 29 : Diagnostic du secteur du commerce

ATOUTS	CONTRAINTES	PISTES DE SOLUTIONS
- Diversité des structures commerciales : restaurants, boutiques d'alimentation générale, quincailleries, marchés - Existence d'un marché permanent et d'une louma hebdomadaire attirant les populations des communes voisines - Existence d'une chambre froide et de réfrigérateurs facilitant la conservation des produits périssables - Association des commerçants constituée pour la défense des intérêts collectifs - Services de transfert d'argent mobile (Orange Money, Wave) partiellement disponibles - Disponibilité des AVEC	- Manque chronique de financement accessible pour développer les activités commerciales (pas de banque, microfinance éloignée) - Cherté des loyers des boutiques au marché limitant l'installation des petits commerçants - Pourriture des marchandises périssables (fruits, légumes, poissons) faute d'électricité continue et de chaîne du froid - Manque de courant électrique continu : impact sur la conservation des produits et les activités nocturnes - Absence d'un syndicat de commerçants pour négocier collectivement avec les autorités - Taxes communales perçues comme élevées par les petits commerçants - Difficultés d'approvisionnement liées au mauvais état des routes d'accès à Pata - Concurrence des produits gambiens introduits frauduleusement via la frontière - Absence d'infrastructure marchande couverte et organisée pour protéger vendeurs et marchandises	- Mettre en place un courant électrique continu pour alimenter les chambres froides, boutiques et activités nocturnes - Faciliter l'accès des commerçants aux financements (microfinance, DER/FJ, ADEPME) - Réviser la politique tarifaire des loyers du marché pour favoriser les petits commerçants et les femmes - Créer et formaliser un syndicat des commerçants reconnu par la commune - Négocier un allègement ou un échelonnement des taxes communales pour les petits commerçants - Améliorer les voies d'accès au marché pour faciliter l'approvisionnement et la commercialisation - Étendre et sécuriser les services de transfert d'argent mobile dans tous les villages - Construire des infrastructures marchandes couvertes (hangars, boutiques standardisées, abattoir municipal) - Développer le commerce transfrontalier légal avec la Gambie dans un cadre réglementé - Appuyer la création d'une coopérative de commerçants pour les achats groupés et la réduction des coûts

IV.2. Secteur d'Appui à la Production

IV.2.1. Transport et Communication

Le transport est pleinement opérationnel avec 6 infrastructures fonctionnelles à 100 % : une gare routière et une station-service à Grande Mosquée, et des réseaux de transport informel dans les villages. La commune est desservie par l'axe Vélingara-Gambie, stratégique pour les échanges transfrontaliers. Les réseaux Orange et Tigo assurent une couverture téléphonique de base.

L'absence de routes bitumées constitue la contrainte majeure. Les routes en latérite sont dégradées en saison des pluies, augmentant les temps de trajet et les coûts de transport. L'érosion hydrique accélère cette dégradation, justifiant le bitumage des axes principaux comme priorité d'investissement.

Tableau 30 : Diagnostic du secteur des transports

ATOUTS	CONTRAINTES	PISTES DE SOLUTIONS
- Relative liberté de circulation des personnes et des biens à l'intérieur de la commune - Organisation informelle des transporteurs aux points de départ principaux - Paiement régulier des taxes de transport contribuant aux recettes de la commune - Existence de motos-taxis assurant la desserte des hameaux non accessibles aux véhicules	- Absence de routes bitumées : pistes en latérite dégradées rendant la circulation très difficile en hivernage (juillet-octobre) - Surcharge systématique et dangereuse des véhicules de transport (9 à 7 places au-delà de la capacité réelle) - Tarifs de transport très élevés par rapport aux revenus de la majorité de la population - Difficultés de passage à la frontière gambienne pour rallier Kolda : détours, tracasseries, coûts supplémentaires - Vétusté du parc de véhicules de transport en commun desservant Pata - Absence de gare routière aménagée et sécurisée dans la commune - Enclavement de nombreux hameaux et quartiers pendant l'hivernage (routes coupées par les eaux) - Absence de pont sur la rivière du Sofaniama: rupture de liaison pendant les crues	- Plaider pour la construction et le bitumage des routes reliant Pata aux axes régionaux (Vélingara, Kolda) - Construire des pistes rurales inter-quartiers (ou pavés des routes améliorées en latérite stabilisée pour le désenclavement) - Construire un pont ou un radier submersible sur la rivière de Pata pour garantir la circulation toute l'année - Renforcer les contrôles de surcharge par les forces de l'ordre pour la sécurité des passagers - Acquérir de nouveaux véhicules de transport collectif adaptés aux pistes rurales (4x4, minibus) - Aménager une gare routière avec latrines, point d'eau, espace d'attente ombragé et éclairage - Engager des négociations diplomatiques pour faciliter le passage à la frontière gambienne - Mettre en place un système de transport scolaire pour les élèves des quartiers éloignés

4.2.2. Électrification et Éclairage Public

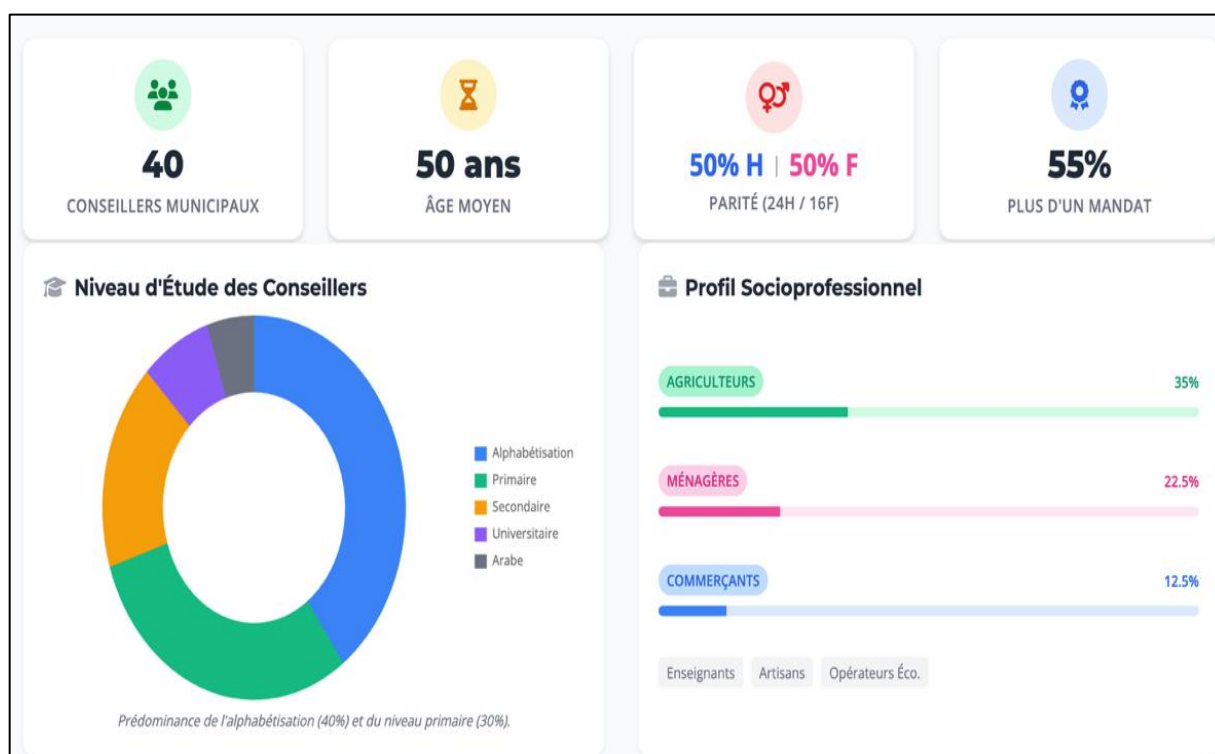
L'absence d'électricité haute tension constitue la contrainte transversale la plus structurante de la commune depuis plus de 20 ans. L'éclairage repose exclusivement sur des installations solaires individuelles et quelques lampadaires publics à autonomie limitée. Cette situation pénalise tous les secteurs : pourriture des marchandises, impossibilité de conserver vaccins et médicaments, faible productivité artisanale et insécurité nocturne. L'absence d'éclairage public réduit la mobilité et la

sécurité des femmes. Le raccordement au réseau haute tension depuis la frontière gambienne est la priorité absolue identifiée par la communauté, avec pour solution intermédiaire l'extension des installations solaires collectives sur les infrastructures publiques.

V. PROFIL DE GOUVERNANCE

5.1. Profil des Élus

Le Conseil Municipal compte 40 conseillers avec une parité parfaite (20 hommes / 20 femmes). Le Bureau du Conseil comprend une femme sur trois membres (33,3 %). La composition par âge révèle une prédominance des plus de 50 ans (45 %), avec seulement 10 % de moins de 35 ans, appelant un effort de rajeunissement. Les niveaux d'instruction sont diversifiés élémentaire (35 %), arabe et alphabétisation (35 %), secondaire (17,5 %), universitaire (7,5 %) avec 3 conseillers cadres dont un spécialiste en suivi-évaluation. Avec 55 % de primo-élus, le conseil affiche un taux de renouvellement significatif attestant d'une large représentativité. La parité formelle est acquise mais la sous-représentation des femmes au Bureau du Conseil et leur faible contrôle sur les ressources économiques appellent à renforcer leur leadership au-delà de la présence institutionnelle.



5.2. Fonctionnement du Conseil Municipal

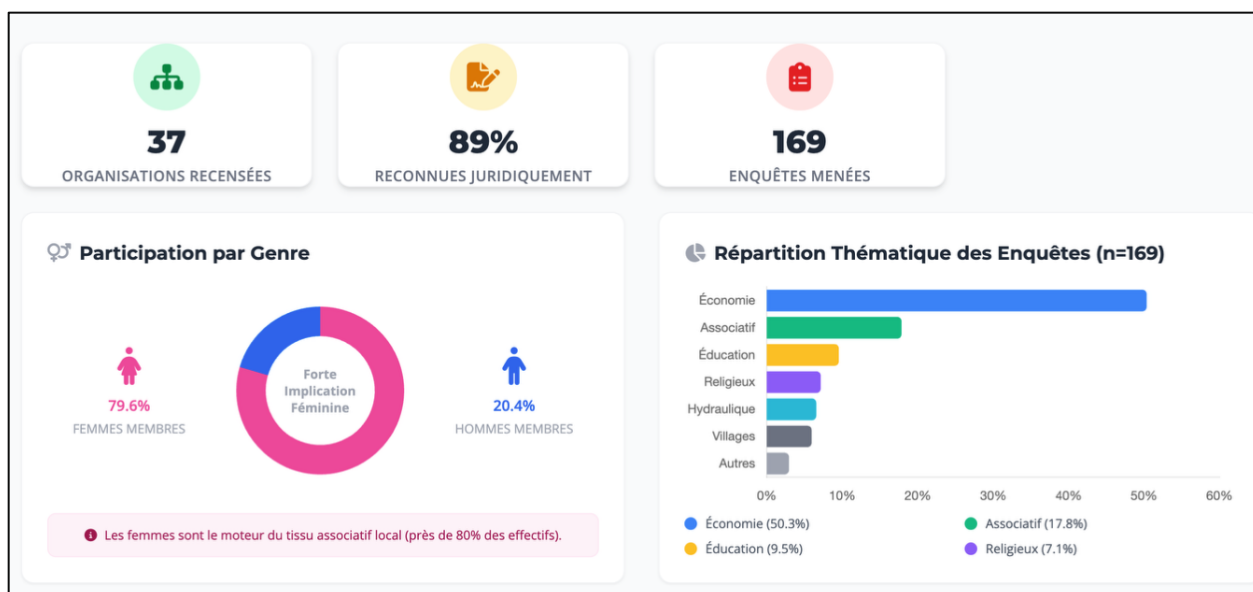
Le Conseil Municipal se réunit quatre fois par an en sessions ordinaires, conformément au CGCT, avec des sessions extraordinaires selon les besoins. Les délibérations couvrent le budget, le PDC, la gestion domaniale et les marchés publics. La gestion administrative est assurée par un Secrétaire Municipal expérimenté, appuyé par 50 agents en 2025 (31 hommes / 19 femmes). Les femmes participent activement à tous les organes de gouvernance des services publics locaux et leurs avis y sont systématiquement pris en compte.

5.3. Dispositif de Bonne Gouvernance

La commune dispose de mécanismes de bonne gouvernance conformes au CGCT : vote annuel du budget, comptes administratifs soumis à la tutelle, marchés passés selon les procédures réglementaires, et relais territorial assuré par les chefs de village et délégués de quartier. Des commissions thématiques (finances, développement, social) structurent les travaux du Conseil. Des marges de progrès importantes subsistent cependant en matière de transparence budgétaire, de redevabilité citoyenne, de mobilisation des lignes de recettes dormantes et d'amélioration du taux d'exécution des investissements.

5.4. Participation Citoyenne, Société Civile et Redevabilité

Le tissu associatif de PATA est dense et structuré : 37 organisations recensées, dont 89 % reconnues juridiquement, et 79,4 % de femmes. La commune est le principal partenaire de ces organisations. La Radio Sofaniama FM et les CDS, APE et comités de gestion de l'eau constituent des espaces actifs de participation citoyenne. L'appui technique aux organisations reste insuffisant seulement 6 sur 37 en bénéficient.

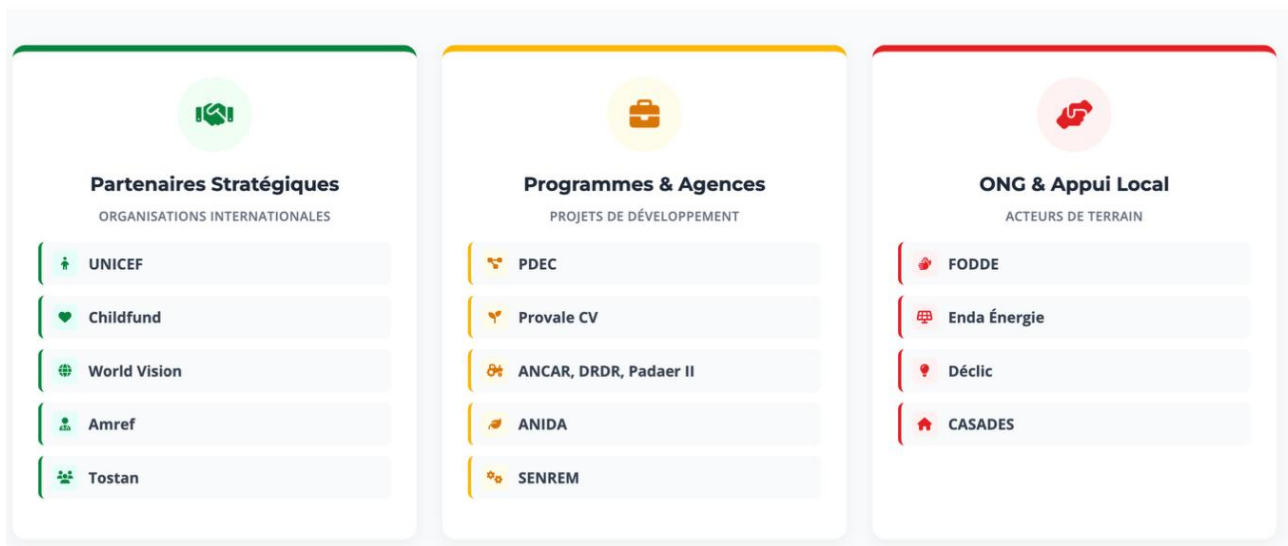


5.4.1. Prise en compte de la dimension genre

La parité au Conseil Municipal est respectée et les femmes participent à toutes les instances de décision. La Plateforme des Femmes (577 membres) assure leur représentation et leur plaidoyer. Des inégalités structurelles persistent néanmoins : absence de contrôle féminin sur la terre et le crédit, surcharge de travail limitant l'engagement public, et persistance des grossesses et mariages précoces. Les mesures prioritaires sont les délibérations foncières en faveur des femmes, l'accès facilité au crédit agricole, les équipements réducteurs de charge domestique et la formation au leadership féminin.

5.4.2. Coopération Décentralisée et partenariat

La commune bénéficie de l'appui de l'UNICEF, avec coordination de l'ARD de Kolda. Trois associations de la diaspora interviennent ponctuellement Ebbo Gongga Yontii, FIER D'ÊTRE PATA et Sofaniama sans cadre conventionnel formalisé. Aucun jumelage n'est encore établi. Les perspectives portent sur la mobilisation de la diaspora, la recherche de partenaires institutionnels et la mise en place d'un cadre de suivi des engagements.



5.5. Gouvernance Budgétaire

Les recettes de fonctionnement ont progressé de 90,1 millions FCFA en 2022 à 121,7 millions FCFA en 2024 (+35 %), tirées par la CVA (53,5 millions FCFA, taux de recouvrement 92,9 %) et le Fonds de Dotation (38 millions FCFA). Les recettes propres représentent désormais 49 % des recettes de fonctionnement, attestant d'une autonomie fiscale croissante. En revanche, de nombreuses lignes demeurent à taux de recouvrement nul : frais de bornage, droits d'occupation du domaine public, taxes sur la publicité. La masse salariale (50,9 millions FCFA en 2024) pèse lourdement sur les dépenses de fonctionnement. Le taux d'exécution des investissements reste préoccupant : 17 % en 2022, 25 % en 2023, 13 % en 2024, compromettant la réalisation des infrastructures prioritaires. Aucune ligne budgétaire dédiée à la promotion du genre n'est identifiée dans les comptes administratifs.

Évolution budgétaire 2022-2024 (FCFA)

Rubrique	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Recettes fonctionnement exécutées	90 096 917	104 187 297	121 664 572
Taux de recouvrement fonctionnement	79%	85%	70%
Dépenses fonctionnement exécutées	69 030 760	79 874 235	92 585 147
Taux d'exécution fonctionnement.	61%	65%	53%
Recettes d'investissement exécutées	24 325 690	28 929 518	23 279 147

Dépenses investissement exécutées	15 500 000	26 522 950	10 662 990
Taux d'exécution investissement.	17%	25%	13%
Total recettes	114 422 607	133 116 815	144 943 719
Total dépenses	84 530 760	106 397 185	103 248 137

5.6. Performance de la Commune

La commune affiche des résultats contrastés. Sur le plan institutionnel, les avancées sont réelles : croissance du personnel (14 à 50 agents), parité respectée au Conseil, bonne mobilisation des citoyens. Sur le plan financier, la progression des recettes propres témoigne d'une capacité d'autofinancement croissante. En revanche, le taux d'exécution des investissements de 13 % en 2024, la maternité non construite malgré son inscription budgétaire depuis 2022 et l'absence d'électricité haute tension depuis plus de 20 ans révèlent les limites de l'action communale face aux investissements structurants relevant de l'État. Les priorités d'amélioration sont le renforcement du recouvrement des taxes dormantes, l'optimisation des procédures d'exécution budgétaire, le plaidoyer accru auprès de l'État et la mise en place d'un système de suivi-évaluation du PDC.

TROISIÈME PARTIE : PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

VI. PROJECTIONS STRATÉGIQUES DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT

6.1. Vision de développement de la commune à moyen terme

La vision de développement de la commune de Pata à l'horizon 2030 est la suivante :

« À l'horizon 2030, la commune de Pata est un territoire inclusif et attractif, où les populations accèdent durablement à des services sociaux de base de qualité, tirent profit d'une économie agropastorale modernisée et diversifiée, et vivent dans un environnement sécurisé, équitable et bien gouverné. »

Cette vision est le fruit d'un processus participatif et inclusif qui a mobilisé l'ensemble des forces vives de la commune : élus locaux, organisations communautaires de base, femmes, jeunes, personnes en situation de handicap, services techniques déconcentrés et partenaires au développement. Elle est ancrée dans les potentialités réelles du territoire – sa position frontalière stratégique avec la Gambie, son potentiel agropastoral et halieutique autour du Sofaniama, la richesse de son couvert végétal soudanien et la vitalité de sa diaspora – tout en répondant aux défis majeurs identifiés lors du diagnostic participatif.

Le diagnostic a en effet révélé des déficits structurels profonds : un enclavement persistant avec l'absence de routes bitumeuses, un forage principal non fonctionnel privant les ménages d'eau potable, 28% des effectifs préscolaires en abris provisoires, un ratio de 60 élèves par classe au CEM, une rupture totale d'ACT pour le paludisme au poste de santé, 42,9% des infrastructures pastorales hors service, un taux d'exécution des investissements de seulement 13% en 2024, et une insécurité alimentaire saisonnière prononcée en période de soudure. Face à ces réalités, la vision traduit l'ambition collective de transformer ces contraintes en opportunités de croissance durable et partagée.

Elle s'inscrit pleinement dans les orientations de la Vision Sénégal 2050, dont l'ambition est de bâtir un « Sénégal Souverain, Juste et Prospère, ancré dans des valeurs fortes », et dans la Stratégie Nationale de Développement (SND) 2025-2029 qui promeut une approche de développement territorial intégrée et participative.

6.2. Analyse du PDC à la lumière des politiques nationales et internationales

L'analyse de l'alignement stratégique montre que le Plan de Développement Communal (PDC) de Pata est pleinement cohérent avec les orientations nationales portées par la Vision Sénégal 2050 et la Stratégie Nationale de Développement (SND) 2025-2029. Le tableau ci-dessous présente cette convergence.

Axes stratégiques du PDC de Pata	Vision Sénégal 2050	SND 2025-2029	ODD
AXE 1 : Amélioration durable de l'accès des populations aux services essentiels de qualité	Axe 2 : Capital humain de qualité et équité sociale ; Axe 3 : Aménagement et développement durable	Pilier Capital humain, inclusion sociale et services essentiels	ODD 3, 4, 5, 6, 7, 9, 11
AXE 2 : Modernisation de l'économie agropastorale et valorisation des potentialités locales	Axe 1 : Économie compétitive : valorisation des filières agricoles, souveraineté alimentaire	Pilier Transformation productive et souveraineté alimentaire	ODD 1, 2, 8, 9, 12
AXE 3 : Renforcement de la cohésion territoriale, de la gouvernance et de l'inclusion socio-économique	Axe 4 : Bonne gouvernance et engagement africain : démocratie participative, inclusion sociale, transparence	Pilier Gouvernance, équité et inclusion : participation citoyenne, emploi des jeunes	ODD 5, 8, 10, 16, 17
AXE 4 : Gestion durable des ressources naturelles, résilience climatique et réduction des vulnérabilités sociales	Axe 3 : Aménagement et développement durable : protection des écosystèmes, énergies renouvelables	Pilier Transition écologique et résilience climatique	ODD 2, 13, 15, 7, 11

Le PDC de Pata contribue également de manière directe à la territorialisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), en intégrant les enjeux d'accès aux services sociaux de base, de sécurité alimentaire, d'égalité de genre, de résilience climatique, de gouvernance inclusive et de protection de l'environnement. Par ailleurs, le PDC s'inscrit dans la trajectoire continentale définie par l'Agenda 2063 de l'Union africaine, notamment en matière de prospérité partagée, d'inclusion sociale, de bonne gouvernance et de durabilité environnementale.

6.3. Axes stratégiques et objectifs de développement

Pour opérationnaliser la vision de développement de la commune de Pata à l’horizon 2030, le Plan de Développement Communal s’articule autour de quatre axes stratégiques complémentaires, qui répondent directement aux contraintes majeures identifiées lors du diagnostic participatif. Ces axes structurent les interventions prioritaires et traduisent une approche intégrée du développement territorial, fondée sur l’équité sociale, la performance économique, la durabilité environnementale et la gouvernance inclusive.

Axe 1 : Amélioration durable de l’accès des populations aux services essentiels de qualité

Objectif général : Améliorer durablement les conditions de vie des populations par le renforcement de l’accès équitable, sécurisé et durable aux services sociaux de base et aux infrastructures essentielles.

Le diagnostic participatif a révélé des déficits structurels considérables dans l’accès aux services essentiels. Le secteur éducatif est marqué par l’insuffisance des infrastructures (28% des effectifs préscolaires en abris provisoires, ratio de 60 élèves par classe au CEM, plus de 80 au lycée), l’absence d’électricité, de laboratoires et de salles informatiques. En santé, le poste de santé fait face à une rupture totale d’ACT, à l’absence de médecin et à une couverture prénatale de seulement 51,9%. En hydraulique, le forage principal est non fonctionnel et le réseau d’adduction est vétuste.

Objectif spécifique 1 : Améliorer l’accès à une éducation préscolaire, élémentaire et secondaire de qualité et équitable.

Les actions prioritaires comprennent la construction de 3 salles de classes préscolaires, 6 salles élémentaires et 10 salles au CEM et lycée, la réfection de 10 salles de classe, l’électrification de tous les établissements, l’achat de 250 tables-bancs, la construction de blocs sanitaires séparés et inclusifs, l’ouverture de cantines scolaires et la dotation en matériel pédagogique.

Objectif spécifique 2 : Développer l’enseignement professionnel, l’alphabétisation et l’éducation non formelle.

L’absence totale de structure dédiée à la formation professionnelle pousse les jeunes vers l’exode et la migration. Les interventions prévoient la construction d’un centre polyvalent de formation métier (BTP, couture-broderie, électricité, agroalimentaire, mécanique), la création de 2 classes

d'alphabétisation, la construction d'un daara moderne supplémentaire et l'appui aux daaras traditionnels.

Objectif spécifique 3 : Renforcer l'accès aux soins de santé et aux services d'action sociale.

Les actions prioritaires en santé incluent la construction d'un bâtiment de quatre salles d'observation, l'électrification du poste de santé, le recrutement d'un second chauffeur d'ambulance, l'érection du poste de santé en centre de santé, l'affectation d'un médecin généraliste et d'une sage-femme supplémentaire, la formation de 4 agents de santé communautaires et l'augmentation du fonds de dotation. En action sociale, il est prévu l'ouverture d'un CPRS avec structure ADO, l'établissement d'un registre communal des personnes vulnérables et la redynamisation des structures de protection de l'enfance.

Objectif spécifique 4 : Améliorer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène.

Le diagnostic a révélé que le forage principal est non fonctionnel, que seulement 11 ouvrages hydrauliques sur 13 sont opérationnels (84,6%), et que le poste de santé et plusieurs écoles n'ont pas d'eau potable. Les interventions prévoient la construction d'un forage équipé (50 000 000 FCFA), l'extension du réseau d'adduction aux quartiers périphériques, la construction de 5 bornes fontaines et 3 puits pastoraux, 4 blocs de latrines publiques, l'acquisition de matériel de collecte des déchets et la construction de caniveaux.

Objectif spécifique 5 : Améliorer le cadre de vie, l'urbanisme et les infrastructures sociocommunautaires.

L'absence de Plan d'Urbanisme de Détail (PUD), les constructions anarchiques et les conflits fonciers freinent le développement spatial. Les actions prévoient l'élaboration d'un PUD, l'aménagement d'espaces publics, la réhabilitation du terrain municipal, l'appui aux ASC, l'organisation annuelle de la semaine culturelle et la construction d'un terrain de basket et volleyball.

Axe 2 : Modernisation de l'économie agropastorale et valorisation des potentialités locales

Objectif général : Accroître durablement la productivité, la diversification, la transformation et la commercialisation des productions locales afin de renforcer les revenus des ménages et la sécurité économique de la commune.

L'économie de Pata repose sur l'agriculture et l'élevage. Le diagnostic a révélé que 78,9% des infrastructures agricoles sont fonctionnelles mais que le manque de matériels motorisés, l'appauvrissement des sols et les retards dans la mise en place des intrants limitent la productivité. Côté élevage, 42,9% des infrastructures pastorales sont hors service.

Objectif spécifique 6 : moderniser les systèmes de production agricole et améliorer l'accès aux équipements, intrants et aménagements productifs.

Les actions prioritaires comprennent l'achat de 50 semoirs et 50 houes sine, l'installation de 3 périmètres maraîchers (Médina Abary, Sinthiou Koutou, Pata, Saré Abdoulaye), l'acquisition de 3 batteuses et d'un tracteur, la construction de 2 magasins de stockage, la mise en place de 3 unités de transformation (huilerie, décortiqueuse, séchoir solaire), la mise à disposition de semences certifiées et d'engrais, et le renforcement des capacités techniques des agriculteurs.

Objectif spécifique 7 : Renforcer la productivité et la résilience de l'élevage.

Les interventions prévoient la création d'une pharmacie vétérinaire communautaire, la réhabilitation du forage pour l'abreuvement du bétail, la construction d'une fourrière communale, le fonctionnement des parcs de vaccination, la construction de 4 nouveaux abreuvoirs, le plaidoyer pour l'augmentation du quota d'aliments subventionnés et le recrutement de 3 auxiliaires vétérinaires.

Objectif spécifique 8 : Relancer les activités de pêche et de pisciculture.

Le marigot Sofaniama offre un potentiel halieutique sous-exploité, avec une ferme piscicole non fonctionnelle. Les actions prévoient la réhabilitation de la ferme piscicole, les subventions pour l'acquisition de matériels de pêche, la recherche de partenaires techniques et la mise en place d'une organisation communautaire de pêcheurs/pisciculteurs.

Objectif spécifique 9 : Soutenir l'artisanat et améliorer les conditions de transport.

Le secteur artisanal (maçonnerie, couture, menuiserie, mécanique, forge) souffre d'un manque d'équipements et de financement. Les interventions prévoient la subvention d'équipements et le renforcement des capacités techniques. En matière de transport, la commune est fortement

enclavée : les actions portent sur la construction d'un pont à Saré Abdoulaye et Sinthiou Coutou, la réhabilitation de la gare routière, le plaidoyer pour le bitumage de la boucle du Fouladou et la mise en place d'un minibus communal.

Axe 3 : Renforcement de la cohésion territoriale, de la gouvernance et de l'inclusion socio-économique

Objectif général : Améliorer la performance de la gouvernance communale, renforcer la participation citoyenne et consolider la cohésion territoriale au service d'un développement local mieux planifié, mieux financé et mieux exécuté, tout en promouvant l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes.

Le diagnostic financier a révélé un taux d'exécution des investissements préoccupant (17% en 2022, 25% en 2023, 13% en 2024). Les recettes de fonctionnement ont progressé de 90 millions FCFA en 2022 à 121 millions FCFA en 2024, mais le taux de recouvrement reste fluctuant (79%, 85%, puis 70%). Par ailleurs, le diagnostic a révélé une division sexuelle du travail profondément ancrée, un accès limité des femmes au foncier et au crédit, et une recrudescence des cas de VBG.

Objectif spécifique 10 : Renforcer la planification, les capacités institutionnelles et la mobilisation des ressources.

Les actions prévoient le renforcement des capacités des élus et du personnel communal, la mise en place d'un système informatisé de gestion, la réhabilitation de l'hôtel de ville, le renforcement de l'état civil moderne, la mise en place d'un cadre de concertation communal inclusif et la création d'un bureau d'accueil et d'orientation.

Objectif spécifique 11 : Promouvoir l'égalité de genre et l'autonomisation économique des femmes.

Les femmes cumulent 9 heures de tâches domestiques et 6 à 8 heures de travail agricole quotidiens, ont accès à la terre sans en contrôler la propriété. Les interventions prévoient le renforcement des campagnes contre les mariages précoces, l'octroi de bourses aux meilleures filles, les branchements sociaux pour les ménages vulnérables, la mise en place d'un bureau d'écoute et de prise en charge des victimes de VBG, la création d'une banque locale des femmes, la formation

sur la transformation des produits locaux, l'accompagnement des GPF et la formation au leadership.

Axe 4 : Gestion durable des ressources naturelles, résilience climatique et réduction des vulnérabilités sociales

Objectif général : Renforcer la résilience des écosystèmes et des ménages face aux chocs climatiques, environnementaux et alimentaires, tout en promouvant la sécurité nutritionnelle des populations.

La commune est exposée à de multiples aléas climatiques : irrégularité des pluies, vents violents, feux de brousse, déforestation et érosion des sols. La sécurité alimentaire est fragile, marquée par une insécurité saisonnière prononcée en période de soudure (juin-août) et une faible diversification alimentaire.

Objectif spécifique 12 : Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique.

Les actions prévoient l'achat de tricycles équipés de citernes pour la lutte contre les feux de brousse, la plantation et la sécurisation de fruitiers, le développement des cultures fourragères, la redynamisation et la formation des brigades de lutte contre les feux de brousse dans chaque village, la formation des agriculteurs au compostage et aux techniques de conservation, la sensibilisation sur l'exploitation du bois et du charbon, la subvention de foyers améliorés et la formation de relais communautaires sur les effets du changement climatique.

Objectif spécifique 13 : Renforcer la sécurité alimentaire et la prévention de la malnutrition.

Les interventions incluent la mise en place d'un programme communal de surveillance nutritionnelle des enfants de 0 à 5 ans, le renforcement des capacités des relais sur les pratiques familiales essentielles en nutrition (PFEN), la création de jardins potagers familiaux, la mise en place d'une unité de transformation sur les produits ligneux, la distribution de suppléments nutritionnels aux enfants et femmes enceintes, le renforcement et la création de banques céréalières communautaires, et la formation des femmes à l'allaitement maternel exclusif.

QUATRIÈME PARTIE : MISE EN ŒUVRE DU PLAN ET MÉCANISME DE SUIVI

VII. MISE EN ŒUVRE DU PLAN

L'opérationnalisation du Plan de Développement Communal (PDC) de Pata 2026-2030 repose sur la capacité de la commune à transformer une vision partagée en actions concrètes, mesurables et impactantes pour les populations. Cette phase de mise en œuvre constitue le passage décisif de la planification stratégique à la réalisation effective des projets identifiés, nécessitant une mobilisation optimale des ressources disponibles, une coordination efficace des acteurs et une gouvernance transparente.

L'ambition portée par ce PDC, estimée à **1 300 155 000 FCFA** sur cinq ans, témoigne de l'engagement de la commune de Pata à impulser une dynamique de développement durable et inclusif. Au-delà des chiffres, la mise en œuvre exige une volonté politique forte, une appropriation collective par l'ensemble des parties prenantes et une capacité d'adaptation face aux contraintes et opportunités qui émergeront au fil du temps.

7.1. Analyse du Plan

Le PDC de Pata 2026-2030 se caractérise par une approche multidimensionnelle structurée autour de quatre axes stratégiques interdépendants. Le plan répond de manière cohérente aux défis majeurs identifiés lors du diagnostic participatif et s'inscrit dans les orientations nationales de la Vision Sénégal 2050 et de la SND 2025-2029.

Le premier axe stratégique, consacré à l'accès aux services essentiels, constitue le socle du PDC avec 793 750 000 FCFA. Il couvre neuf secteurs clés : éducation préscolaire (58 500 000 FCFA), éducation élémentaire (148 250 000 FCFA), éducation moyen-secondaire (179 000 000 FCFA), enseignement professionnel et alphabétisation (85 000 000 FCFA), santé (59 000 000 FCFA), action sociale (46 000 000 FCFA), hydraulique, hygiène et assainissement (154 000 000 FCFA), urbanisme et cadre de vie (35 000 000 FCFA), et jeunesse, sport et culture (29 000 000 FCFA).

Le deuxième axe, dédié à la modernisation de l'économie agropastorale, mobilise 262 905 000 FCFA répartis entre l'agriculture (145 000 000 FCFA), l'élevage (46 405 000 FCFA), la pêche et pisciculture (16 500 000 FCFA), l'artisanat (12 000 000 FCFA) et le transport (43 000 000 FCFA).

La transformation des systèmes de production est impérative pour assurer la souveraineté alimentaire et accroître les revenus des producteurs.

Le troisième axe, portant sur la gouvernance et l'inclusion, mobilise 127 000 000 FCFA pour la gouvernance et gestion de la collectivité territoriale (57 000 000 FCFA) et le genre et l'autonomisation des femmes (70 000 000 FCFA). Le taux d'exécution des investissements de seulement 13% en 2024 traduit un besoin urgent de renforcement institutionnel.

Le quatrième axe, consacré à la résilience climatique et à la réduction des vulnérabilités, mobilise 116 500 000 FCFA pour l'environnement, la GRN et l'adaptation au changement climatique (46 500 000 FCFA) et la nutrition et sécurité alimentaire (70 000 000 FCFA).

7.2. Stratégie de mobilisation des ressources

La mobilisation des 1 300 155 000 FCFA nécessaires à la mise en œuvre du PDC repose sur quatre leviers complémentaires.

En premier lieu, l'optimisation des ressources propres de la commune. Les recettes de fonctionnement ont progressé de 90 096 917 FCFA en 2022 à 121 664 572 FCFA en 2024, témoignant d'une capacité d'autofinancement croissante. Cependant, le taux de recouvrement a fluctué (79% en 2022, 85% en 2023, 70% en 2024), révélant des marges de progression significatives. L'élargissement de l'assiette fiscale, la modernisation des outils de gestion et le recouvrement des taxes dormantes constituent des leviers stratégiques.

Deuxièmement, l'optimisation des transferts financiers de l'État, notamment le Fonds de Dotation de la Décentralisation (FDD) et les fonds sectoriels. La commune devra élaborer des Plans Annuels d'Investissement (PAI) cohérents avec les priorités du PDC.

Troisièmement, le partenariat avec les partenaires techniques et financiers. Le PAP identifie de nombreux partenaires potentiels : l'État, l'UNICEF, les ONG, le MASAE, le MPEM, la SEN-CMU, la SONAGED, l'ANER, l'ARD, le PNDL et les programmes nationaux. La commune devra développer une capacité de formulation de projets bancables.

Quatrièmement, la coopération décentralisée et la mobilisation de la diaspora. Les ressortissants de Pata établis en Europe et en Gambie contribuent déjà au développement communal à travers les associations (Exemple de Ebbo Gonga Yontii, FIER D'ÊTRE PATA et Sofaniama). La

structuration d'un cadre formel de dialogue avec la diaspora permettra de canaliser ces contributions vers des investissements productifs.

7.3. Mise en œuvre du plan

La mise en œuvre opérationnelle s'appuie sur une organisation structurée. Le conseil municipal, en tant qu'organe délibérant et maître d'ouvrage du PDC, assume la responsabilité politique et administrative, tandis que les services techniques, les partenaires et la société civile apportent leur expertise.

Chaque année, un Plan Annuel d'Investissement (PAI) sera élaboré, constituant la déclinaison opérationnelle du PDC. Le PAI permet de sélectionner, parmi les projets du PAP, ceux qui seront effectivement réalisés en fonction des ressources disponibles, des priorités conjoncturelles et des opportunités de financement. Ce processus de programmation annuelle sera participatif, impliquant les commissions techniques du conseil municipal, les services déconcentrés, les OCB et les partenaires.

7.4. Rôle du conseil municipal

Le Conseil municipal constitue l'instance de gouvernance centrale du PDC. Il assume une triple responsabilité : politique, en définissant les orientations stratégiques ; administrative, en adoptant les budgets et contrôlant leur exécution ; et sociale, en assurant la représentation et la participation des citoyens. Un programme de renforcement des capacités des élus locaux sera mis en place, portant sur la gestion financière, la maîtrise d'ouvrage, le contrôle budgétaire et la gouvernance participative.

7.5. Mécanisme de suivi-évaluation

La mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation rigoureux constitue une condition sine qua non pour garantir l'atteinte des objectifs du PDC. Ce dispositif permet de suivre en continu l'état d'avancement de la mise en œuvre, d'identifier les écarts par rapport aux prévisions, d'apporter les correctifs nécessaires et d'évaluer périodiquement l'impact des interventions sur les conditions de vie des populations.

7.5.1. Suivi de la mise en œuvre du plan

Le suivi consiste en un processus continu et systématique de collecte, d'analyse et d'utilisation de l'information relative à l'exécution des projets. Au niveau interne, une cellule de suivi-évaluation sera mise en place au sein de la mairie, composée d'agents formés à la collecte et à l'analyse de données. Cette cellule produira des rapports trimestriels d'avancement et mettra à jour les tableaux de bord. Au niveau externe, des missions de supervision seront organisées par les services techniques déconcentrés et les PTF. Des cadres de concertation communaux seront organisés semestriellement pour le bilan et les ajustements.

7.5.2. Évaluation du plan

L'évaluation se distingue du suivi par son caractère périodique et sa vocation à apprécier l'efficacité, la pertinence, l'efficience, l'impact et la durabilité des interventions. Trois types d'évaluation seront menés :

- Une évaluation à mi-parcours en 2028, après trois années d'exécution, confiée à un cabinet externe pour apprécier le degré d'atteinte des objectifs intermédiaires et procéder aux réajustements stratégiques.
- Une évaluation finale en 2031, à l'issue de la période quinquennale, pour dresser un bilan exhaustif et formuler des recommandations pour le PDC suivant.
- Des évaluations thématiques ponctuelles sur des secteurs ou projets spécifiques, en fonction des besoins exprimés par les acteurs locaux ou les PTF.

Le système de suivi-évaluation s'appuiera sur la définition d'indicateurs pertinents, la collecte régulière de données, l'analyse des performances et la production de rapports destinés à éclairer la prise de décision. L'implication de l'ARD de Kolda, de l'UNICEF et du CTR garantira la rigueur méthodologique et l'objectivité du dispositif.

CONCLUSION

Le Plan de Développement de la Commune de PATA pour la période 2026-2030 est le fruit d'une démarche participative rigoureuse et inclusive, associant le Conseil Municipal, les services techniques déconcentrés, les organisations communautaires de base, les femmes, les jeunes et les personnes ressources de la commune. Élaboré en cohérence avec la Vision Sénégal 2050 et la Stratégie Nationale de Développement 2025-2029, il constitue la déclinaison territoriale des ambitions nationales de développement à l'échelle de PATA, tout en s'inscrivant dans les engagements internationaux que sont les ODD 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. En intégrant systématiquement les dimensions transversales que sont le genre, le changement climatique, la nutrition et la migration, ce PDC rompt avec une planification sectorielle cloisonnée pour embrasser une vision globale, cohérente et durable du développement communal.

Le diagnostic participatif sur lequel repose ce plan dresse le portrait d'une commune aux potentialités réelles mais confrontée à des défis structurels majeurs. Les atouts sont indéniables : un tissu associatif dense et fortement féminisé, un secteur commercial dynamique, une parité parfaite au sein du Conseil Municipal, une position géographique stratégique en zone frontalière et une culture communautaire de mobilisation collective. Ces forces constituent le socle sur lequel PATA peut s'appuyer pour engager sa transformation. En regard, les contraintes identifiées, à savoir l'absence d'électricité haute tension, la faiblesse du taux d'exécution des investissements, la dégradation des infrastructures pastorales, l'insuffisance des équipements scolaires et sanitaires et la vulnérabilité climatique croissante, appellent des réponses ambitieuses, coordonnées et pérennes, que ce PDC s'emploie précisément à structurer.

Pour relever ces défis, le PDC 2026-2030 mobilise une enveloppe globale de 1 300 155 000 FCFA autour de quatre axes stratégiques complémentaires : l'accès aux services essentiels, la modernisation de l'économie agropastorale, le renforcement de la gouvernance et de l'inclusion socio-économique, et la gestion durable des ressources naturelles et la résilience climatique. La concrétisation de ces ambitions exige une volonté politique affirmée du Conseil Municipal, une mobilisation optimale des partenaires techniques et financiers, notamment l'État, l'UNICEF, les PTF et la diaspora, et surtout une appropriation collective et durable par l'ensemble des populations de PATA. C'est à cette condition que ce PDC cessera d'être un simple document de planification pour devenir ce qu'il aspire à être : un véritable pacte de développement entre la commune et ses habitants pour les cinq prochaines années.

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS	5
PREMIÈRE PARTIE : MÉTHODOLOGIE ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE	8
I. 7	
1.1. 7	
1.2. 7	
1.3. 8	
1.4. 9	
1.5. 10	
II. 10	
2.1. 10	
2.2. 11	
2.2.1. 11	
2.2.2. 11	
2.2.3. 12	
2.2.4. 12	
2.3. 13	
2.3.1. 15	
DEUXIÈME PARTIE : DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE	19
III. 19	
3.1. 19	
3.1.1. 19	
3.1.2. 21	
3.1.3. 24	
3.1.4. 26	
3.1.5. 28	
3.1.6. 29	
3.1.7. 30	
3.2. 31	
3.3. 35	
3.3.1. 35	
3.3.2. 37	
3.4. 38	
3.5. 40	
3.6. 42	
IV. 43	
4.1. 43	
4.1.1. 43	
v 44	

v	44	
4.1.2.	46	
4.1.3.	47	
4.1.5.	<i>Commerce, Artisanat et Microfinance</i>	47
4.2.	50	
4.2.1.	50	
V.	PROFIL DE GOUVERNANCE	50
5.1.	PROFIL DES ÉLUS	50
5.2.	FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL	51
5.3.	DISPOSITIF DE BONNE GOUVERNANCE	51
5.4.	PARTICIPATION CITOYENNE, SOCIÉTÉ CIVILE ET REDEVABILITÉ	51
5.4.1.	<i>Prise en compte de la dimension genre</i>	52
5.4.2.	<i>Coopération Décentralisée et partenariat</i>	52
5.5.	GOUVERNANCE BUDGÉTAIRE	53
5.6.	PERFORMANCE DE LA COMMUNE	54
TROISIÈME PARTIE :	PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	55
VI.	PROJECTIONS STRATÉGIQUES DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT	55
6.1.	<i>Vision de développement de la commune à moyen terme</i>	55
6.2.	<i>Analyse du PDC à la lumière des politiques nationales et internationales</i>	56
6.3.	<i>Axes stratégiques et objectifs de développement</i>	57
6.4.	<i>Synthèse budgétaire du Plan d'Actions Prioritaires</i>	62
QUATRIÈME PARTIE :	MISE EN ŒUVRE DU PLAN ET MÉCANISME DE SUIVI	63
VII.	MISE EN ŒUVRE DU PLAN	63
7.1.	<i>Analyse du Plan</i>	63
7.2.	<i>Stratégie de mobilisation des ressources</i>	64
7.3.	<i>Mise en œuvre du plan</i>	65
7.4.	<i>Rôle du conseil municipal</i>	65
7.5.	<i>Mécanisme de suivi-évaluation</i>	65

ANNEXE : PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES (PAP) 2026-2030

COMMUNE DE PATA

ACTIONS	COÛT TOTAL	2026	2027	2028	2029	2030	PARTENAIRES
AXE 1 : Amélioration durable de l'accès des populations aux services essentiels de qualité							
Secteur : Éducation préscolaire							
Achat de jouets éducatifs adaptés pour toutes les structures	5 000 000	2 500 000	2 500 000				UNICEF, ONG, État
Achat de matériel pédagogique	3 500 000	2 000 000	1 500 000				UNICEF, ONG, État
Ouverture et financement de cantines scolaires	8 000 000		4 000 000	4 000 000			UNICEF, ONG, État
Construction de 3 salles de classes	24 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000			UNICEF, ONG, État
Construction de 3 latrines séparées	9 000 000		3 000 000	3 000 000	3 000 000		UNICEF, ONG, État
Raccorder les structures au réseau d'eau potable	3 000 000		1 500 000	1 500 000			Mairie
Recrutement et affectation d'un personnel de service	6 000 000		2 000 000	2 000 000	2 000 000		Mairie
Sous Total Secteur éducation préscolaire	58 500 000						
Secteur : Éducation élémentaire							
Construction de 06 salles de classes	48 000 000		19 200 000	19 200 000	9 600 000		État, UNICEF, Mairie, PTF
Réfection de 10 salles de classe	15 000 000	7 500 000	7 500 000				État, UNICEF, Mairie, PTF
Électrification de tous les établissements	10 000 000		4 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	État, UNICEF, Mairie, PTF
Recrutement et affectation d'un personnel de service	6 000 000			2 000 000	2 000 000	2 000 000	État, UNICEF, Mairie, PTF
Aménagement de deux terrains de sport dans les écoles	10 000 000				5 000 000	5 000 000	État, UNICEF, Mairie, PTF
Construction de deux murs de clôture	24 000 000		12 000 000	12 000 000			État, UNICEF, Mairie, PTF
Construction de trois réfectoires pour les écoles élémentaires				X	X		État, UNICEF, Mairie, PTF
Reprographie de 400 manuels Didaktikos et 400 manuels PAAME	4 000 000		4 000 000				État, UNICEF, Mairie, PTF
Acheter 250 tables-bancs pour les écoles	11 250 000				6 000 000	6 000 000	État, UNICEF, Mairie, PTF
Installation de 3 bornes fontaines d'eau potable	6 000 000			2 000 000	2 000 000	2 000 000	État, UNICEF, Mairie, PTF

Construction de 3 blocs sanitaires séparés inclusifs	9 000 000		6 000 000	3 000 000			État, UNICEF, Mairie, PTF
Programme communal de distribution de fournitures scolaires pour les élèves à besoins spécifiques	5 000 000		2 500 000	2 500 000			État, UNICEF, Mairie, PTF
Sous Total Secteur éducation élémentaire	148 250 000						
Secteur : Éducation Moyen- Secondaire							
Plaidoyer pour le recrutement d’enseignants qualifiés (LHG / LE / LA / EPS)		X	X				État, UNICEF, Mairie, PTF
Construction de 4 salles de classe	32 000 000		16 000 000	16 000 000			État, UNICEF, Mairie, PTF
Réhabilitation de six salles de classe	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	État, UNICEF, Mairie, PTF
Créer un service de transport interurbain pour les élèves éloignés				X	X		État, UNICEF, Mairie, PTF
Construire et équiper une bibliothèque avec fonds documentaire	25 000 000				20 000 000	5 000 000	État, UNICEF, Mairie, PTF
Programme trimestriel de sensibilisation contre les grossesses et mariages des enfants	3 000 000		1 000 000	1 000 000	1 000 000		État, UNICEF, Mairie, PTF
Construire et équiper une salle informatique avec connexion internet	18 000 000				10 000 000	8 000 000	État, UNICEF, Mairie, PTF
Mettre en place un mécanisme confidentiel de signalement et de traitement des VBG		X	X				État, UNICEF, Mairie, PTF
Achat de 2000 serviettes hygiéniques pour les filles	2 000 000	1 000 000	1 000 000				État, UNICEF, Mairie, PTF
Création d’un club de filles pour la prise en charge de leurs problèmes au CEM		X	X				État, UNICEF, Mairie, PTF
Construction de six salles de classe supplémentaires au lycée	48 000 000	X	X				État, UNICEF, Mairie, PTF
Construire des blocs de toilettes séparées et inclusives au lycée	6 000 000			3 000 000	3 000 000		État, UNICEF, Mairie, PTF
Construire et équiper un laboratoire de sciences (PC et SVT) aux normes au lycée	35 000 000				20 000 000	15 000 000	État, UNICEF, Mairie, PTF
Sous Total Secteur éducation Moyen-Secondaire	179 000 000						
Secteur : Enseignement Professionnel-Alphabétisation et Éducation non formelle							
Construire un centre polyvalent pour la formation métier des jeunes de la commune : Identifier et formaliser les filières prioritaires adaptées au contexte local : BTP, couture-broderie, électricité, agro-alimentaire, mécanique	35 000 000				20 000 000	15 000 000	État,, PTF

Créer de 2 Classes d'alphabétisation dans la commune	15 000 000				7 500 000	7 500 000	État, PTF
Construire un daara Moderne supplémentaire dans la commune	25 000 000				12 500 000	12 500 000	État, PTF
Appuyer la Daaras traditionnelles de la commune	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	État, PTF
Sous Total secteur Enseignement Professionnel-Alphabétisation et Éducation non formelle	85 000 000						
Secteur : Santé							
Construction d'un bâtiment abritant quatre salles d'observation dans le poste	15 000 000						MSAS, Mairie
Accélération du remboursement lié à la SENCUSU et à la gratuité des médicaments	5 000 000	X	X				SEN-CMU
Recrutement d'un second chauffeur d'ambulance	2 000 000	X	X				PTF, État, Mairie
Électrification du poste de santé par raccordement au réseau	10 000 000	X	X				PTF, État, Mairie
Organiser des causeries et visites à domicile de sensibilisation (paludisme, malnutrition, diarrhées)	4 000 000	X	X				PTF, État, Mairie
Ériger le poste de santé de Pata en centre de santé				X	X		PTF, État, Mairie
Affecter un médecin généraliste				X	X		PTF, État, Mairie
Affecter 1 infirmiers spécialisés et 1 sage-femme supplémentaires				X	X		PTF, État, Mairie
Augmenter substantiellement le fonds de dotation	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	PTF, État, Mairie
Former et recruter 4 agents de santé communautaires	8 000 000		4 000 000	4 000 000		X	PTF, État, Mairie
Sous Total secteur Santé	59 000 000						
Secteur : Action sociale							
Ouverture d'un CPRS (Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale, en y insérant une structure ADO)	30 000 000				20 000 000	10 000 000	État, PFT, Mairie
Établir un registre communal exhaustif des personnes vulnérables	2 000 000	1 000 000	1 000 000				État, PFT, Mairie
Organiser des sessions de formation et de communication sur les droits des personnes handicapées	3 000 000		1 000 000	1 000 000	1 000 000		État, PFT, Mairie
Renforcer le partenariat entre les ONG spécialisées et la commune		X	X				ONG spécialisées
Identifier des familles d'accueil et les accompagner	3 000 000		1 000 000	1 000 000	1 000 000		État, PFT, Mairie
Collecter et distribuer des kits de solidarité	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	État, PFT, Mairie
Redynamiser et Appui les structures de protection de l'enfance (CVPE, CQPE et CCPE)	3 000 000		1 000 000	1 000 000	1 000 000		CVPE, CQPE, CCPE
Sous Total Secteur Action Sociale	46 000 000						
Hydraulique, Hygiène et Assainissement							

Construction d'1 forages équipés dans la commune pour alimenter les zones non couvertes	50 000 000			25 000 000	15 000 000	10 000 000	État, Hydraulique
Extension du réseau d'adduction d'eau potable aux quartiers périphériques	30 000 000		10 000 000	10 000 000	10 000 000		SEN-EAU, État
Construction de 5 bornes fontaines dans les villages	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	État, ONG
Creuser 3 puits pastoraux pour l'abreuvement du bétail	9 000 000			3 000 000	3 000 000	3 000 000	État, Éleveurs
Formation du personnel à la maintenance des infrastructures hydrauliques	3 000 000		1 000 000	1 000 000	1 000 000		Hydraulique
Construction de 4 blocs de latrines publiques	12 000 000		6 000 000	3 000 000	3 000 000		État, ONG
Acquisition de matériel de collecte et gestion des déchets (bacs, charrettes)	8 000 000		2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	SONAGED, Commune
Construction de caniveaux pour l'évacuation des eaux pluviales	25 000 000		10 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	État, Mairie
Sensibilisation des populations aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement	2 000 000		500 000	500 000	500 000	500 000	PTF, MSAS, Mairie
Sous Total Secteur Hydraulique, Hygiène et Assainissement	154 000 000						
Urbanisme, Habitat et cadre de vie							
Élaboration d'un Plan d'Urbanisme de Détail (PUD) de la commune	15 000 000			15 000 000			État, Urbanisme
Appui aux habitants pour l'obtention de titres fonciers							Domaines, Commune
Aménagement d'espaces publics et aires de jeux	12 000 000			6 000 000	6 000 000		Commune, ONG
Achat de 50 lampadaires solaires pour les quartiers périphériques							ANER, Commune
Aménagement et embellissement des entrées de la commune	8 000 000		2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	Commune
Sous Total Secteur Urbanisme, Habitat et cadre de vie	35 000 000						
Jeunesse, Sport et Culture Urbanisme, Habitat et cadre de vie							
Construction et équipement d'un foyer des jeunes polyvalent		X	X				État, Jeunesse
Réhabilitation du terrain municipal (pelouse synthétique, tribunes)	5 000 000		3 000 000	1 000 000	1 000 000		État, Sport
Appui financier et matériel aux ASC de la commune	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	Commune
Organisation annuelle de la semaine culturelle de Pata	4 000 000		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	Commune, Culture
Création d'une troupe théâtrale communale et formation des acteurs							État, ONG/PTF

Construction d'un terrain de basket et de volleyball	15 000 000		10 000 000	5 000 000			Ministère des Sports, Mairie
Mise en place d'un programme d'insertion professionnelle pour les jeunes							DER/FJ, Mairie
	29 000 000						
Total AXE 1	793 750 000						
AXE 2 : Modernisation de l'économie agropastorale et valorisation des potentialités locales							
Secteur : Agriculture							
Achat de 50 semoirs et 50 houe sine	7 500 000		4 500 000	3 000 000			MASAE, PTF, Mairie
Achat d'un moulin à riz	4 500 000			4 500 000			MASAE, PTF, Mairie
Installation de 3 périmètres maraîchers (Médina Abary, Sinthiou Koutou, Pata) avec système d'arrosage, Saré Abdoulaye	30 000 000			10 000 000	10 000 000	10 000 000	MASAE, PTF, Mairie
Recrutement de techniciens pour accompagner les producteurs	2 000 000			2 000 000			MASAE, PTF, Mairie
Accompagner financièrement et matériellement la chambre froide	10 000 000		4 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	MASAE, PTF, Mairie
Mise à disposition de semences certifiées (maïs, riz NERICA, arachides)	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	MASAE, PTF, Mairie
Dotation en engrais (15-15-15, 6-20-10, 15-10-10 et urée)	12 000 000		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	MASAE, PTF, Mairie
Renforcement des capacités techniques des agriculteurs sur la gestion des sols	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	MASAE, PTF, Mairie
Mise en relation des organisations de producteurs avec les institutions financières							Banques, Caisses, LBA
Sensibilisation des producteurs sur l'importance de l'assurance agricole	2 000 000		500 000	500 000	500 000	500 000	MASAE, PTF, Mairie
Achat de 03 batteuses (arachide, maïs, riz)	9 000 000		3 000 000	3 000 000	3 000 000		MASAE, PTF, Mairie
Construction de 2 magasins de stockage (Saré Abdoulaye, Sinthiou Koutou)	20 000 000			10 000 000	10 000 000		MASAE, PTF, Mairie
Achat et mise en place de 03 unités de transformation (huilerie, décortiqueuse, séchoir solaire)	18 000 000			6 000 000	6 000 000	6 000 000	MASAE, PTF, Mairie
Achat d'un tracteur	15 000 000					15 000 000	MASAE, PTF, Mairie
Sous total Secteur : Agriculture	145 000 000						

Secteur : Élevage							
Appui à la mise en place d'une pharmacie vétérinaire avec médicaments	8 000 000				4 000 000	4 000 000	MASAE, PTF, Mairie
Réhabilitation rapide du forage pour l'accès à l'eau	15 000 000				5 000 000	5 000 000	MASAE, PTF, Mairie
Construction d'une fourrière communale	5 000			2 000 000	3 000 000		MASAE, PTF, Mairie
Faire fonctionner les parcs de vaccination et couloirs de contention	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	MASAE, PTF, Mairie
Appui à la construction 4 nouveaux abreuvoirs et réfection de l'existant	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	MASAE, PTF, Mairie
Plaidoyer pour l'augmentation du quota d'aliments de bétail subventionnés	2 000 000		2 000 000				MASAE, PTF, Mairie
Appui à la création d'une commission anti-vol							Chefs de villages, Éleveurs, Forces de l'ordre
Encourager les éleveurs à la culture de fourrages							MASAE, PTF, Mairie
Mise en relation des éleveurs avec les services techniques pour l'amélioration génétique							Services techniques / Programmes État
Recrutement et formation de 03 jeunes auxiliaires vétérinaires	5 400 000		5 400 000				MASAE, PTF, Mairie
Sous total Secteur : Élevage	46 405 000						
Secteur : Pêche / Pisciculture							
Réhabilitation de la ferme piscicole	5 000 000			5 000 000			MPEM, PTF, Mairie
Subventions à l'acquisition de matériels de pêche	6 000 000			2 000 000	2 000 000	2 000 000	MPEM, PTF, Mairie
Recherche d'un partenaire technique et financier pour l'accompagnement des pêcheurs	3 000 000		1 000 000	1 000 000	1 000 000		MPEM, PTF, Mairie
Appui à la mise en place d'une organisation communautaire de pêcheurs/pisciculteurs	2 500 000			X	X		MPEM, PTF, Mairie
Sous total Secteur : Pêche / Pisciculture	16 500 000						
Secteur : Artisanat							
Subventionner les équipements et outillages des artisans	8 000 000		2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	État, ONG/PTF
Renforcer ou recycler les capacités techniques des artisans	4 000 000		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	État, ONG/PTF
Sous Total Secteur : Artisanat	12 000 000						
Secteur : Transport							

Plaider pour la construction et le bitumage des routes reliant Pata Kolda (Boucle du fouladou)							État, ONG/PTF, Mairie
Construire la boucle de Pata							État, ONG/PTF, Mairie
Réaliser le radier / pont de Saré Abdoulaye et construire le pont de Sinthiou Coutou	20 000 000				10 000 000	10 000 000	État, ONG/PTF, Mairie
Renforcer le contrôle par les FDS pour la surcharge et la sécurité des passagers							État, ONG/PTF, Mairie
Mettre en place un minibus communal avec horaire vers MYF / Diaobé / Kolda							État, ONG/PTF, Mairie
Réhabiliter la gare routière	20 000 000						État, ONG/PTF, Mairie
Installer un comité de paix multipartite transfrontalier	3 000 000				3 000 000		État, ONG/PTF, Mairie
Mettre en place un minibus communal pour le ramassage scolaire							État, ONG/PTF, Mairie
Sous Total Secteur : Transport	43 000 000						
Total AXE 2	262 905 000						
AXE 3 : Renforcement de la cohésion territoriale, de la gouvernance et de l'inclusion socio-économique							
Secteur : Gouvernance et gestion de la collectivité territoriale							
Renforcement des capacités des élus et du personnel communal	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	ARD, État
Mise en place d'un système informatisé de gestion administrative et financière	8 000 000				4 000 000	4 000 000	État, PTF
Réhabilitation de l'hôtel de ville	25 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	État, PNDL
Renforcement d'un état civil moderne et fonctionnel	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	État, UNICEF
Mise en place d'un cadre de concertation communal inclusif	3 000 000			1 000 000	1 000 000	1 000 000	Commune, Société civile
Renforcement de la mobilisation des recettes fiscales locales							DGID, Commune
Mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation du PDC							ARD, UNICEF
Création d'un bureau d'accueil et d'orientation des citoyens	6 000 000					6 000 000	Commune
Sous Total Secteur : Gouvernance et gestion de la collectivité territoriale	57 000 000						
Secteur : Genre et autonomisation des femmes							

Renforcer les campagnes de sensibilisation contre les mariages précoces	4 000 000		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	CQPE, CVPE, clubs de filles
Octroyer des bourses aux meilleures filles	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	État, ONG/PTF, Mairie
Faire des branchements sociaux pour les ménages vulnérables (femmes surtout)	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	État, ONG/PTF, Mairie
Plaidoyer pour l'électrification de la commune							État, ONG/PTF, Mairie
Mettre en place un bureau d'écoute et de prise en charge des victimes de VBG au poste de santé	8 000 000				8 000 000		État, ONG/PTF, Mairie
Faciliter l'accès des femmes au foncier							État, ONG/PTF, Mairie
Accompagner les femmes sur la gestion des AVEC	4 000 000		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	État, ONG/PTF, Mairie
Créer une banque locale des femmes	25 000 000				25 000 000		État, ONG/PTF, Mairie
Former sur la transformation des produits locaux, la savonnerie et les détergents	6 000 000			2 000 000	2 000 000	2 000 000	État, ONG/PTF, Mairie
Accompagner les GPF sur la gestion et le développement des périmètres maraîchers	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	État, ONG/PTF, Mairie
Former les femmes au développement personnel et au leadership	3 000 000		1 500 000	1 500 000			État, ONG/PTF, Mairie
sous Total Secteur : Genre et autonomisation des femmes	70 000 000						
Total AXE 3	127 000 000						
AXE 4 : Gestion durable des ressources naturelles, résilience climatique et réduction des vulnérabilités sociales							
Secteur : Environnement, GNR et adaptation au changement climatique							
Mettre en place un mini forage pour le secteur forestier							État, ONG/PTF, Mairie
Acheter des tricycles équipés de citernes pour éteindre les feux de brousse	6 000 000		3 000 000	3 000 000			État, ONG/PTF, Mairie
Planter des fruitiers, les entretenir et les sécuriser	8 000 000		2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	État, ONG/PTF, Mairie
Développer les cultures fourragères	5 000 000				2 500 000	2 500 000	État, ONG/PTF, Mairie
Redynamiser les brigades de lutte contre les feux de brousse dans chaque village	3 000 000		3 000 000				État, ONG/PTF, Mairie
Former des brigades de lutte contre les feux de brousse	4 000 000		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	État, ONG/PTF, Mairie

Former les agriculteurs aux techniques de compostage	4 000 000		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	État, ONG/PTF, Mairie
Former les agriculteurs aux techniques de conservation	4 000 000		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	État, ONG/PTF, Mairie
Tenir des séances de sensibilisation sur l’exploitation du bois et charbon	3 000 000		1 000 000	1 000 000	1 000 000		État, ONG/PTF, Mairie
Subventionner l’achat de foyers améliorés	6 000 000		3 000 000	3 000 000			État, ONG/PTF, Mairie
Former des relais communautaires sur les effets du changement climatique	3 500 000		1 500 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	État, ONG/PTF, Mairie
Affecter des zones de conservation communautaire de la biodiversité							État, ONG/PTF, Mairie
Sous Total Secteur : Environnement, GNR et adaptation au changement climatique	46 500 000						
Secteur : Nutrition et sécurité alimentaire							
Mettre en place un programme communal de surveillance nutritionnelle des enfants de 0-5 ans							État, ONG/PTF, Mairie
Renforcer les capacités des relais sur les PFEN	4 000 000		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	État, ONG/PTF, Mairie
Mettre en place des jardins potagers familiaux	6 000 000			2 000 000	2 000 000	2 000 000	État, ONG/PTF, Mairie
Mettre en place une unité de transformation sur les produits ligneux	20 000 000					20 000 000	État, ONG/PTF, Mairie
Campagne de distribution de suppléments nutritionnels aux enfants et aux femmes enceintes	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	État, ONG/PTF, Mairie
Renforcer les banques céréalières pour la prise en charge des périodes de soudure	12 000 000		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	État, ONG/PTF, Mairie
Renforcer les capacités des femmes pour un allaitement maternel exclusif et un bon sevrage	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	État, ONG/PTF, Mairie
Mettre en place des banques céréalières	15 000 000			5 000 000	5 000 000	5 000 000	État, ONG/PTF, Mairie
Sous Total Secteur : Nutrition et sécurité alimentaire	70 000 000						
Total AXE 4	116 500 000						
TOTAL PDC PATA	1 300 155 000						